

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2276 - 16 mars 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Assez
de payer
la crise du
capitalisme**



**D'abord
les exigences
des travailleurs !**



M 06189 - 2276 - F: 1,00 €

La campagne de
Nathalie Arthaud

p. 8-9

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les médias et la présidentielle
- Mélenchon et l'Europe
- La flambée des prix
- p. 5 ■ Impôt sur les grandes sociétés
- La taxe professionnelle et Hollande
- Hollande et le Smic
- Le Conseil régional de la Réunion aide les patrons
- p. 6 ■ Forum de l'eau
- Une baisse des loyers ?
- La Commune, 18 mars 1871
- p. 7 ■ Projet de réforme du bac
- Les élèves de bac pro en apprentissage ?
- L'armée, ça paie pas
- Martinique, procès de G. Joachim-Arnaud
- Les milliardaires sur la planète

Nathalie Arthaud dans la campagne

p. 8-9

Dans les entreprises

- p. 10 ■ ArcelorMittal - Florange
- Cofonaga - Mérignac
- ERDF-GRDF, un agent menacé de licenciement
- p. 11 ■ SNCF Orléans
- SNCF Lyon
- SNCF, manifestation d'usagers
- Sodimédical - Plancy
- p. 12 ■ L'explosion d'AZF
- Jarrie et le Pont-de-Claix
- p. 13 ■ Fonderie du Poitou
- Tobler Louvres
- Cdiscount Cestas
- p. 14 ■ Technicolor - Rennes
- PSA Peugeot - Citroën

Dans le monde

- p. 13 ■ Pays arabes : femmes contre la régression sociale
- p. 15 ■ Afghanistan : dehors les troupes d'occupation!
- Nouveaux raids meurtriers sur Gaza
- Grèce : spéculation et banques
- p. 16 ■ Espagne : grève générale le 29 mars
- Italie : la manifestation de la Fiom à Rome
- Le mouvement No-TAV résiste



• Albany - Saint-Junien (Haute-Vienne) L'usine ne fermera pas !

Jeudi 8 mars, à l'issue d'une table ronde entre les patrons d'Albany, les représentants syndicaux et les élus locaux, la direction d'Albany a reculé et annoncé que la fermeture de l'usine de Saint-Junien « n'était plus d'actualité ». À 16h, à l'annonce de la bonne nouvelle par les délégués syndicaux, les travailleurs d'Albany, rassemblés avec de nombreuses délégations de travailleurs du département, ont laissé éclater leur joie. C'est évidemment un immense soulagement pour les 133 travailleurs et ils le doivent à toute la solidarité et aux soutiens qu'ils ont su rassembler autour d'eux !

La direction prétend vouloir « tout remettre à plat » et veut « étudier avec les représentants syndicaux et les collectivités

locales » les moyens de « surmonter les défis auxquels Albany a à faire face ». Quels défis ? Augmenter encore la rentabilité et les profits ? Verser toujours plus aux actionnaires ? En 2011, Albany international a réalisé 1,8 milliard de bénéfices. L'usine de Saint-Junien, avec 22 % de rentabilité, lui a rapporté 4,6 millions de profits. Mais ils n'en ont jamais assez !

Les travailleurs d'Albany ont su gagner une première bataille – et non des moindres – mais ils sont bien placés pour savoir qu'ils n'ont aucune confiance à avoir envers leur patron et qu'ils ont encore à exiger qu'aucun emploi ne disparaisse, à Saint-Junien comme à Sélestat, et le maintien des salaires à 100 % !

Correspondant LO

Les 26, 27 et 28 mai Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière 2012 aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, les samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 22 avril elles seront vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros mais vendus quatre euros, utilisables sur tous les stands de la fête,

sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joignez un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons. Envoi franco.

Réunions publiques Lutte Ouvrière en soutien à Nathalie Arthaud

Samedi 17 mars

- Soissons (Aisne)
- Nesles (Somme)
- Compiègne (Oise)
- Bernay (Eure)
- Bar-sur-Aube (Aube)
- Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône),
- La Courneuve (Seine-Saint-Denis)
- Saint-Ouen L'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)
- Les Clayes-sous-Bois (Yvelines)
- Saint-Benoît (La Réunion)

Dimanche 18 mars

- Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
- Mardi 20 mars
- Château-Renault (Indre-et-Loire)
- Macon (Saône-et-Loire)

Mercredi 21 mars

- Paris 11^e et 20^e arrondissements
- Lille (Nord)
- Valenciennes (Nord)
- Le Creusot (Nièvre)
- Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

Jeudi 22 mars

- Caen, quartier de la Guérinière (Calvados)
- Givors (Rhône)
- Thonon (Haute-Savoie)
- Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
- Denain (Nord)

Vendredi 23 mars

- Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)
- Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)
- Ferrière-la-Grande (Nord)
- Maubeuge (Nord)
- Cognac (Charente)
- Vierzon (Cher)
- Cluses (Haute-Savoie)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ille-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Contre Sarkozy et les privilégiés Il faut un programme fondé sur les intérêts des exploités

Le spectacle se voulait grandiose à Villepinte dimanche 11 mars, où Sarkozy tenait son grand meeting. Tous les ministres en rang d'oignons, assaisonnés de quelques vedettes, l'épouse d'un ancien président de la République, dix TGV, 700 cars : tout était fait pour impressionner l'électorat de droite dont une partie louche un peu trop vers Marine Le Pen. Le langage était adapté à la cible : s'adresser à cette bourgeoisie petite et moyenne qui se cramponne à sa propriété, qui méprise les salariés et qui vote traditionnellement à droite. Le langage de classe suintait de toutes les phrases d'un discours où même les envolées sur la justice sociale transformaient la course à l'argent en mérite et l'enrichissement en preuve de réussite, fût-il acquis par l'exploitation ou la spéculation.

Les travailleurs, en revanche, ont eu droit au mépris à peine déguisé lorsque Sarkozy s'en est pris aux « assistés », aux « fraudeurs aux allocations », de quoi chatouiller agréablement les oreilles de tous les petits patrons réactionnaires pour lesquels les salariés qui ont un travail sont des fainéants, et ceux qui sont au chômage l'ont bien cherché.

Et, évidemment, Sarkozy n'a pas loupé l'occasion de s'en prendre aux travailleurs immigrés. Avec une nouveauté : pour empêcher que leur nombre augmente, Sarkozy a proposé de suspendre les accords de Schengen. Finie, une certaine liberté de circulation des personnes, une des rares retombées positives de l'Union européenne, créée surtout pour favoriser la circulation des marchandises et des capitaux. Voilà Sarkozy prêt à réintroduire les contrôles de passeports aux frontières, même à l'intérieur de l'Europe, afin d'élever un obstacle supplémentaire devant ceux qui viendraient de l'extérieur. Les capitaux pourraient en revanche continuer à se déplacer et à se délocaliser librement.

Ce retour en arrière a été complété par des couplets protectionnistes, histoire de faire passer l'idée que ce qui va mal dans l'économie est la faute à l'étranger et qu'il faut s'en protéger.

Les travailleurs doivent d'autant plus rejeter les stupidités proposant le repliement national que tout cela est fait pour les tromper, pour leur faire oublier que les responsables de la crise ne sont pas ailleurs, ni en Europe ni hors de l'Europe, mais ici, à portée de main, à la portée de la colère du monde du travail. Les responsables de la crise, du chômage et des licenciements, c'est la classe capitaliste, ce

sont, dans la confrérie mondiale des grands patrons, nos propres patrons et, dans la mafia mondiale des banques, les actionnaires des banques d'ici. Et ce n'est pas parce que la démagogie protectionniste est largement partagée dans la caste politique, de Marine Le Pen jusqu'à Mélenchon en passant par le socialiste Montebourg, que cela la rend meilleure.

Les travailleurs savent à quoi s'en tenir avec Sarkozy, un serviteur du grand patronat et des banquiers. Mais les ennemis ouverts du monde du travail, les candidats de la droite, ont ceci en commun avec les faux amis de gauche, à commencer par Hollande, qu'ils considèrent tous que l'économie capitaliste est la seule possible et que l'intérêt du grand capital est celui de toute la société.

À leur vision, il faut opposer un programme fondé sur les intérêts vitaux des classes exploitées.

Le premier de ces intérêts vitaux, pour tous ceux n'ayant que leur travail pour vivre, est de préserver leur emploi et leur salaire car, s'ils les perdent, ils perdent tout. L'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire doit être le premier objectif à imposer. Le grand patronat a largement les moyens de financer le coût du maintien de tous les emplois !

Pour résorber le chômage, il faut aussi que l'État embauche dans tous les services publics, qui fonctionnent de plus en plus mal car on diminue les effectifs. Il faut lui imposer une politique de grands travaux pour construire les logements à portée d'un salaire ouvrier qui manquent aujourd'hui. C'est aux capitalistes de financer tout cela sur les revenus du capital, et au besoin sur leurs fortunes privées.

Il faut une augmentation générale et conséquente des salaires, des retraites et des pensions, et leur garantie par une indexation automatique sur les hausses de prix.

Pour pouvoir faire taire tous ceux qui prétendent que cela n'est pas possible, il faut imposer la transparence sur les comptes des entreprises.

Ce programme ne pourra être imposé que par les luttes, par la force collective des travailleurs eux-mêmes. Mais cela peut et doit être préparé bien avant que l'heure de la lutte ait sonné. Défendre et populariser ce programme, voilà le sens de la candidature de Nathalie Arthaud. Voter pour sa candidature, c'est voter pour ce programme.

• Exilés fiscaux

Levée du secret bancaire et contrôle des comptes des capitalistes !

Après avoir « découvert » que des grandes entreprises ne payaient pas d'impôts en France, Sarkozy a continué à jouer les vertueux en s'en prenant aux évadés fiscaux. « Tout exilé fiscal qui est parti à l'étranger dans le seul but d'échapper à l'impôt français devra déclarer ce qu'il a payé comme impôt à l'étranger. Et si c'est inférieur à ce qu'il aurait payé sur les revenus de son capital en France, on lui fera payer la différence », a-t-il déclaré lundi 12 mars sur TF1.

Et si les exilés fiscaux refusent de payer ? Sarkozy et son équipe brandissent la grosse menace : qu'ils abandonnent donc la nationalité française, s'ils ne veulent pas être poursuivis par le

fisc. Voilà qui doit faire s'étrangler de rire ceux qui possèdent un compte au Liechtenstein, un chalet en Suisse, une résidence à Venise, une île aux Bahamas et un yacht amarré aux Seychelles !

Ces menaces sont un écran de fumée destiné à l'électorat. Sarkozy tente de se faire passer pour quelques semaines comme le pourfendeur des grosses fortunes, pour récupérer des voix. Il est d'autant moins crédible que son ancien ministre du Budget, Eric Woerth, avait tenté en 2009 une opération de séduction envers les fraudeurs du fisc, qui pouvaient rapatrier leurs capitaux dans le plus grand secret, sans payer d'amende, et même en négociant le montant

de l'impôt qu'ils avaient à verser. Le succès avait été minime, puisque sept milliards d'euros de capitaux étaient revenus en France sur les cinquante à cent milliards au moins qui dorment dans des coffres à l'étranger.

Pour savoir qui sont les exilés fiscaux et quel est le montant de leur fortune cachée à l'étranger, il suffirait de lever le secret bancaire. En 2009, un employé d'une filiale suisse de la banque HSBC avait dressé une liste de quelque 3 000 Français

possédant un compte en Suisse – nombre réévalué plus tard à 8 000. Cela avait fait scandale et il lui avait été interdit de la publier, la loi étant du côté des fraudeurs. Mais l'exemple montre combien il y aurait intérêt, pour les travailleurs, à faire voler en éclats le secret bancaire et à aller contrôler les comptes des entreprises et le montant des fortunes accumulées par les capitalistes.

Marianne LAMIRAL

• La presse et l'élection présidentielle

Qui a parlé d'information ?

Des représentants de grands journaux nationaux ou régionaux et de grandes chaînes mènent campagne contre les règles qui imposent d'accorder le même temps de parole à tous les candidats qualifiés pour le premier tour de l'élection présidentielle. Les mêmes reviennent à la charge dans une tribune libre publiée dans *Le Monde* daté du 14 mars.

Ces règles qui, à les entendre, leur sont imposées par le CSA – en réalité, elles relèvent de lois votées par le Parlement et même de principes qui figurent dans la Constitution – leur interdiraient de suivre la campagne électorale correctement. À d'autres ! Il y aura, on le sait aujourd'hui, au maximum douze candidats, c'est-à-dire le même nombre qu'en 2007. À partir du 1^{er} janvier jusqu'au 20 mars, les règles imposaient aux télévisions et aux radios que les candidats soient traités selon l'équité, terme flou qui signifie, dans le sens courant, que la répartition soit juste. Mais certains journalistes et des responsables de rédactions, qui sont censés savoir ce que les mots veulent dire, en donnent leur propre interprétation.

Qu'on en juge. Si l'on prend les chiffres publiés par le CSA, du 1^{er} janvier au 17 février, donc avant que le bilan de cette phase d'équité, qui se termine le 20 mars, puisse être établi, plus de 750 heures, toutes chaînes confondues,

ont été consacrées à la campagne électorale. Sur la base de quinze candidats potentiels crédibles – ce qui a été le cas – l'égalité aurait dû se traduire par cinquante heures par candidat. On est très loin du compte. Sarkozy et derrière lui Hollande se partagent l'essentiel de ces 750 heures (308 heures à eux deux), suivent Le Pen, puis Bayrou. Quant à Nathalie Arthaud, elle a royalement disposé de six heures et demie. Mais ces chiffres ne prennent pas en compte des éléments comme l'audience, qui diffère considérablement d'une chaîne à l'autre. Une minute de diffusion sur TF1 ou France 2 n'est pas comparable à une minute sur une chaîne câblée.

Comme on peut le constater, les rédactions qui se plaignent des règles contraignantes ne se sont pas privées de prendre toute liberté pour faire leur choix avant que les règles d'égalité ne s'appliquent. Elles invoquent abondamment la légitimité, dans leurs commentaires, pour justifier leurs choix. Mais

au nom de quelle légitimité tranchent-elles, jugent-elles et décernent-elles péremptoirement les bons et les mauvais points ?

Et elles ont l'aplomb de se plaindre des règles qu'on leur impose, qui constitueraient une entrave à leur liberté de choix, les empêcheraient d'informer les électeurs, nuiraient à la campagne auprès des citoyens !

On ne voit pas d'ailleurs en quoi le fait d'étaler cette période dite d'égalité sur cinq semaines, du 20 mars au 20 avril, veille du premier tour, leur rendrait la tâche plus difficile que d'être obligées de le faire sur deux semaines. À moins qu'il s'agisse de favoriser tel ou tel candidat. En toute objectivité et neutralité, bien sûr.

Heureusement que les militants ouvriers ne se laissent pas berner par les grands principes affichés au fronton des bâtiments publics, comme « liberté », « égalité », et ont su, à travers leur histoire, se doter de moyens de s'adresser à leur public, c'est-à-dire au monde du travail, pour compenser dans une certaine mesure les manquements revendiqués de ceux qui se sont approprié le droit à l'information.

Jean-Pierre VIAL

• Jean-Luc Mélenchon et l'Europe

Après que Sarkozy, dans son discours de Villepinte du 11 mars, a évoqué une éventuelle rupture de l'accord de Schengen, Jean-Luc Mélenchon s'est précipité sur les micros et devant les caméras pour déclarer que le candidat de l'UMP « faisait du Mélenchon ». Manière de se vanter d'avoir réussi à peser sur les choix politiques du candidat président. Mais, plutôt que d'en tirer fierté, il devrait s'interroger sur cette convergence à la fois inquiétante et significative.

Il ne s'agit pas de contester l'avance qu'avait prise le candidat du Front de gauche sur le terrain des prises de position cocardières et nationalistes. Reconnaissons-lui volontiers cette antériorité. Elles apparaissent déjà nettement dans des discours plus anciens, en particulier dans son petit livre-programme intitulé *Qu'ils s'en aillent tous* datant d'octobre 2010, dans lequel il mettait en cause l'emprise de l'Allemagne sur la France,

dans le cadre de l'Union européenne. N'oublions pas cependant que les thèmes utilisés ressemblent à ceux des discours d'autres politiciens : d'Arnaud Montebourg à Nicolas Dupont-Aignan et jusqu'à Marine Le Pen. En ce sens, il devient difficile d'en établir la paternité.

Effectivement, Mélenchon n'est pas le seul, ni même le premier à emboucher ce clairon-là. D'autres le font et l'ont

fait dans le passé, à commencer par les dirigeants du PCF qui, depuis des décennies, ont mis au cœur de leur propagande, le « produire français » d'une façon encore plus tonitruante que ne le font aujourd'hui Bayrou et le FN.

Mais défendre l'industrie, c'est du même coup défendre les industriels et leurs actionnaires. Ce n'est pas du tout défendre les ouvriers et leurs emplois. C'est au contraire contribuer à les diviser, plus même : à les dresser les uns contre les autres, c'est-à-dire à réduire leurs forces. Ce qui ne peut que réjouir tous leurs adversaires.

Et pourtant, voilà ce dont se vante le leader du Front de gauche !

J.-P. V.

• Les prix flambent

Les salaires doivent les rattraper !

Les chiffres officiels de l'inflation, + 0,4 % en février, annoncés par l'Insee ne rendent que très faiblement compte de ce que vivent quotidiennement tous ceux qui doivent mettre du carburant dans leur réservoir, du fuel dans leur chaudière, payer leur mutuelle, leur assurance habitation ou tout simplement se nourrir et nourrir leur famille.



À quand le plein pour les salaires ?

Les hausses de prix les plus spectaculaires concernent les produits pétroliers : en un an le carburant a augmenté de 8,5 % et le combustible de 16,1 %. Et ces dépenses ne sont guère compressibles, en particulier pour ceux qui ne peuvent éviter de prendre leur véhicule pour se rendre au travail.

Les spécialistes de l'étude des prix fournissent une explication à la hausse brutale des produits frais, qui auraient été affectés par la vague récente de basses températures, tant à la production qu'à l'acheminement... avant, dans quelques mois peut-être, de mettre en cause la sécheresse et une vague de chaleur. Le fait est là, et les familles populaires le ressentent proportionnellement plus que les autres consommateurs : l'alimentation a augmenté de près de 4 % en un an, et les légumes à eux seuls de 8,7 %. Et ce n'est pas nouveau : en cinq ans, l'alimentation a vu ses prix augmenter de près de 11 %, particulièrement la volaille qui a subi une hausse de 26 %.

Face à ces constats, comment continuer à faire face aux dépenses indispensables, alors que les salaires et les pensions sont quasiment bloqués depuis plusieurs années ? Les exemples

récents d'augmentations de salaires sont caractéristiques de patrons – ou d'un État-patron – qui font tout pour restreindre la masse salariale. Qu'il s'agisse du blocage des salaires des fonctionnaires, de celui des salariés d'Alcatel-Lucent, ou des minables augmentations décidées par Renault (à peine 1 % lissé sur l'année), une conclusion s'impose : les salaires et les pensions, quasiment bloqués depuis plusieurs années alors que les prix grimpent chaque année, doivent être sérieusement réévalués. Un simple rattrapage de pouvoir d'achat est indispensable, de l'ordre de 300 euros de plus chaque mois.

Et pour que la vie des salariés, des retraités, des travailleurs au chômage ne soit pas soumise à la dictature des hausses des prix, il faut que les salaires et les pensions soient vraiment indexés sur celles-ci, et pas par le biais d'un indice fantaisiste dans lequel les loyers, par exemple, sont très sous-évalués.

Voilà des objectifs qu'il faudra mettre en avant dans les futures mobilisations ouvrières que la rapacité patronale et les politiques gouvernementales d'austérité ne manqueront pas de susciter.

Viviane LAFONT

• Projet d'impôt sur les grandes sociétés

Une piqûre de moustique sur le gras des capitalistes

Alors que Sarkozy-président n'a fait que favoriser les riches, y compris sur le plan fiscal, le candidat Sarkozy fait aujourd'hui mine de découvrir que les entreprises du CAC 40, celles qui font référence à la Bourse, payent peu ou pas d'impôt sur les sociétés en France. Et comme, à l'étranger, elles se débrouillent pour en payer le moins possible – c'est d'ailleurs pour cela qu'elles utilisent les différences de règles fiscales d'un pays à l'autre – elles s'en sortent bien. Et voilà que Sarkozy propose un «*impôt minimum pour les grands groupes en France*».

De son aveu même, l'impôt sorti de son chapeau à quelques semaines des élections ne totaliserait que deux ou trois milliards d'euros, répartis sur une centaine de sociétés, autrement dit une peccadille comparé au matelas de profits accumulés, se chiffrant en centaines de milliards d'euros. À elles seules, 38 sociétés ont engrangé 73 milliards de bénéfices en

2011, s'ajoutant aux quelque 80 milliards d'euros qu'elles avaient déjà obtenus l'année précédente.

Sarkozy espère, malgré tout, que l'annonce d'un tel impôt pourra l'aider face à ses concurrents. Il n'a pas voulu être en reste, Marine Le Pen en veine de démagogie ayant été jusqu'à dire qu'il faudrait taxer Total pour faire baisser le prix des

carburants à la pompe. Quant à Hollande, il veut «*en finir avec les niches fiscales pour les grandes entreprises*» et il se propose d'instituer trois taux d'imposition différents, avec une progressivité en fonction de la taille des entreprises.

De telles propositions ont beau être floues ou très limitées, il se trouvera toujours des hommes politiques et des commentateurs pour protester, par principe, parce qu'il n'est pas question pour eux de faire mine de toucher aux riches. On l'a bien vu récemment, quand Hollande a proposé de créer une tranche d'imposition supplémentaire au-delà d'un million d'euros de revenus annuels, ce qui, d'après lui, ne

rappporterait pas un sou de plus à l'État, autrement dit serait en fait indolore pour les riches. Cela a suffi à provoquer une levée de boucliers.

Hollande pas plus que Sarkozy ne remet en cause l'impôt sur le revenu payé par les salariés et la TVA. Or, par le biais de la TVA, la moitié des recettes de l'État provient essentiellement des classes populaires. Gageons que, malgré la proximité du scrutin, aucun des deux prétendants ne découvrirait une telle injustice, car l'un et l'autre savent proposer des gestes symboliques, en se gardant bien de remettre en cause l'injustice sociale représentée par le système fiscal actuel.

Jean SANDAY

• Hollande et le smic **Dérisoire**

François Hollande a lâché un chiffre pour l'augmentation du smic. Il propose que, en plus de la revalorisation légale, le salaire minimum suive l'évolution de la croissance : «*Chaque fois que la croissance est de un point, a-t-il déclaré, l'augmentation du smic pourrait être de moitié : 0,5.*» Mais attention, au Parti socialiste, on reste prudent sur le caractère automatique de cette revalorisation supplémentaire : tout sera discuté avec les partenaires sociaux, après les élections.

En décembre dernier, le smic horaire a gagné 19 centimes d'euro, soit 28 euros mensuels, tout cela en chiffres bruts. On imagine à quel sommet 0,5 % de hausse supplémentaire pourrait porter le pouvoir d'achat des smicards, qui représentent maintenant 10 % des salariés. Encore faudrait-il une croissance de 1 %. Or les prévisions actuelles pour la France oscillent entre 0,2 % et 0,5 %.

Avec la dernière proposition du candidat socialiste, on n'en est même plus au niveau du symbole. Hollande a raison : les patrons n'ont vraiment pas de quoi s'inquiéter.

Sylvie MARÉCHAL

• Suppression de la taxe professionnelle

Hollande approuve Sarkozy

Interrogé le 7 mars sur Europe 1, François Hollande a annoncé que, s'il était élu, il ne rétablirait pas la taxe professionnelle. La suppression de cette taxe, acquittée par les entreprises, et son remplacement par une «*contribution économique territoriale*» en 2009 par Sarkozy, s'est traduite pour les entreprises par une réduction d'impôt de 31 % en moyenne, pouvant

atteindre jusqu'à 70 % dans certains cas. Montant de ce cadeau au patronat : 7,7 milliards d'euros la première année, en 2010, et 4,8 milliards d'euros chaque année ensuite. C'est ce que la réforme va coûter au budget de l'État, c'est-à-dire aux contribuables. «*Cette réforme de la taxe professionnelle a pu avoir des effets positifs sur un certain nombre d'entreprises*»,

a commenté Hollande. C'est le moins qu'on puisse dire. Il ne la remettra donc pas en cause s'il est élu. De ce point de vue, Hollande annonce la couleur.

Il faut dire que le Parti socialiste est expert en la matière. C'est un gouvernement de gauche, celui de Jospin, qui avait ouvert le bal des réformes de la taxe professionnelle avantageuses pour le patronat,

en 1999. Il avait alors retiré de l'assiette de cet impôt la masse salariale payée par les entreprises. Le prétexte était déjà d'«*alléger le coût du travail*». Cette réforme avait rapporté au total 27 milliards d'euros de baisse d'impôt au patronat. Ce n'était qu'un début, mais un bon début pour celui-ci.

Jean-Jacques LAMY

• Ile de La Réunion

Le Conseil général vide ses caisses pour subventionner les patrons

Le 7 mars, la présidente du Conseil général de La Réunion, Nassimah Dindar, appartenant au groupe de la Droite sociale et récemment ralliée au Modem, a fait voter deux textes. Le premier concerne une aide de la collectivité à trente-trois produits qualifiés pour la circonstance de «*solidaires*», le second une subvention aux dépenses d'énergie, appelée «*chèque électricité*».

Le premier texte a été voté par le groupe de Dindar et le groupe socialiste, auxquels s'est joint un transfuge du PCR. Suite aux récentes émeutes contre la vie chère à La Réunion, le Conseil général et les services de la préfecture ont élaboré une liste de 60 articles de première nécessité dont ils entendaient faire baisser les prix. Dans ce choix déjà restreint et contesté par la population (en sont par exemple exclus les œufs, dont le prix a doublé en l'espace de trois ans!), la présidente du Conseil général n'a retenu que la moitié des articles, en privilégiant ceux produits à La Réunion afin, se

justifiait-elle, de soutenir les producteurs locaux. Ce sont donc ces produits qui ont été subventionnés à hauteur de 5,4 millions d'euros; subvention dont bénéficieront la grande distribution et les gros producteurs de produits alimentaires de La Réunion.

Le deuxième texte proposait de subventionner le prix de l'électricité pour les ménages disposant de ressources inférieures à 1,4 smic. Coût de la mesure : quatre millions d'euros. Ce texte a été voté à l'unanimité. Il exonère de fait EDF de tout concours financier, une entreprise qui fait son beurre sur le dos de la



Le 24 février lors de émeutes.

MaxPPP

population la plus pauvre en lui faisant payer dorénavant toutes les modifications d'installations, gratuites jusque-là, ou bien les lettres de relance 15 euros pour impayés!

Le vote du Conseil général est donc une opération de détournement de l'argent public

au bénéfice du patronat, sous prétexte de lutte contre la vie chère. C'est puiser dans des budgets d'une collectivité qui est déjà dans le rouge (déficit de 500 millions d'euros au Conseil général). Et c'est donc préparer des lendemains qui déchantent pour toute la population,

qui verra les impôts locaux augmenter. Les véritables responsables de la vie chère seront épargnés, pas les travailleurs, pas les jeunes qui se sont révoltés. Pas étonnant alors que les braises de la récente révolte restent encore chaudes.

Émile GRONDIN

• 6^e Forum mondial de l'eau

Des discours sans jamais passer aux actes

Le 6^e Forum mondial de l'eau s'est ouvert le 12 mars à Marseille. L'objectif annoncé est de « trouver des solutions » à la dramatique situation dans laquelle vivent près d'un milliard d'individus privés de l'accès à l'eau potable.

Et c'est sans parler des huit millions d'êtres humains, dont la moitié sont des enfants, morts chaque année des suites de maladies liées à l'eau, ni des plus de 2,4 milliards qui, ne disposant pas d'une eau saine, sont touchés par le choléra, la typhoïde, etc.

On a eu droit à des déclarations de bonnes intentions, comme celles de Fillon qui, dans son discours d'ouverture, a parlé de « défis énormes et de faits tenaces » et fixé la date de... 2030 pour « réfléchir aux moyens de rendre cet accès (à l'eau) universel ». À la même tribune, on a pu entendre des enfants du Mali évoquer « la soif, ce feu qui brûle la gorge après trois heures d'attente devant le puits ».

Mais il y a aussi d'autres inévités à ce forum où se pressent

tous les capitalistes du secteur, car l'eau est d'abord et avant tout une marchandise. Ce forum a d'ailleurs été organisé par le Conseil mondial de l'eau, fondé notamment par Veolia, Suez et la Banque mondiale, et dirigé par le PDG de la Société des eaux de Marseille. Et pour le préparer ils ont trouvé dans les caisses de l'État 29,6 millions d'euros, prélevés sur les fonds publics d'un groupement d'intérêt économique (GIE) créé spécialement pour l'occasion. Dans cette grand-messe des multinationales où le lobbying marche fort, après les hommes politiques on a eu droit au PDG de Shell, venu défendre l'idée de consommer moins d'eau potable dans l'industrie, ou encore celui de Nestlé venu plaider pour des partenariats public-privé. Pour

ces capitalistes, l'eau n'a jamais été considérée comme une source de vie, car indispensable aux populations, mais surtout comme une source de profits.

Les grand-messes médiatiques – et coûteuses – comme celle de Marseille se succèdent pour parler chaque année d'un problème sans jamais y apporter de solution. Pourtant il en existe : les milliards de profits accumulés par les multinationales de l'eau pourraient être utilisés pour développer des réseaux corrects d'alimentation, installer le tout-à-l'égout, donner l'accès à l'eau potable aux populations du monde entier. Une étude publiée à l'occasion du forum de Marseille a chiffré ces travaux à environ 61 milliards d'euros. Pour sauver les banques au moment de la crise financière, les États avaient su trouver en quelques jours des centaines de milliards. Car, là, il s'agissait de satisfaire leur soif... de profits.

Cédric DUVAL



Combien de pays où des eaux polluées servent à tous les usages?

L'eau ou comment faire de l'or

Le prix de l'eau a augmenté de 57% en France depuis 1994 et parfois ouvrir le robinet devient un luxe. D'après le journal *Le Parisien*, deux millions de foyers incapables de régler leurs factures seraient menacés de se voir couper l'eau. Mais si une telle situation existe, c'est d'abord et avant tout parce que la distribution de l'eau est contrôlée

très étroitement par des trusts, dont Suez environnement, Veolia et la Saur, surnommés « les trois sœurs », qui ont une situation de quasi-monopole sur le marché.

Qui dit monopole privé dit bien sûr prix les plus élevés possible. Ainsi le tarif moyen du mètre cube d'eau est de 3,09 euros dans le pays, mais il peut monter jusqu'à 7,50 euros

en Bretagne, quand en région parisienne la moyenne est de 2,89 euros. Et au niveau de cette région la disparité de prix est grande entre les habitants de la Seine-Saint-Denis, qui payent le mètre cube 4,39 euros en moyenne, et les Parisiens, 2,89 euros. Les compagnies avancent des arguments techniques pour justifier ces différences, mais l'association

UFC-Que Choisir estime que le prix de l'eau est en moyenne plus élevé d'environ 20% dans les villes où sa gestion est privée par rapport à celles où elle est en régie publique.

L'opacité ne s'arrête pas aux prix pratiqués par les « trois sœurs » : le 18 janvier, la Commission européenne a engagé des poursuites contre elles, les soupçonnant d'entente et de

formation d'un véritable cartel de l'eau pour fixer les prix.

Ainsi, pour que les trusts de l'eau continuent à faire des superprofits, des familles sont de plus en plus ponctionnées sur leur maigre budget. Les monopoles privés doivent céder la place à un véritable service public de l'eau, contrôlé par la population.

C. D.

• Quelle baisse des loyers ?

Se loger coûte de plus en plus cher

Personne ne s'en est aperçu, et surtout pas ceux qui cherchent désespérément à se loger à un prix raisonnable ou ceux qui consacrent une bonne partie de leurs revenus à payer des loyers exorbitants. Mais une étude commandée par un observatoire immobilier vient de le démontrer : depuis le début de l'année, les loyers demandés aux nouveaux locataires auraient baissé !

Ils n'ont pas baissé de beaucoup, puisque le recul serait de 0,1% en moyenne nationale. Et s'ils ont baissé (entre -0,1 et -5% selon les régions) en Normandie, dans le Limousin, en Aquitaine, en Bourgogne, en Lorraine, en Poitou-Charentes, ils ont en revanche continué à progresser dans toutes les autres régions et en particulier en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est-à-dire dans des régions où la crise du logement est particulièrement grave.

L'étude met également en lumière le fait que ceux qui ont un logement le gardent, déménagent beaucoup moins que par le passé. La crainte du chômage, les sommes considérables qu'il

faut verser pour entrer dans un nouvel appartement (trois fois, voire quatre fois le montant du loyer demandé en garantie), les frais entraînés par un déménagement, le niveau des salaires qui n'augmentent pas alors que les hausses des prix des produits de consommation quotidienne, eux, ne cessent de croître, conduisent les familles à ne pas changer de logement, même lorsque cela leur deviendrait nécessaire.

Résultat, les appartements libérés restent vides plus longtemps, au grand dam des propriétaires-bailleurs alors qu'il pourrait y avoir bien des demandeurs si les prix étaient abordables. Pour louer plus

rapidement et surtout plus cher, les professionnels conseillent alors de ne pas se contenter d'attendre le client locataire, mais de faire des travaux d'entretien et d'amélioration. Le nouveau loyer proposé peut alors afficher une hausse de plus de 9%, alors qu'elle n'est que de 7% si la nouvelle location se fait en l'état. Dans un cas comme dans l'autre, on est alors très loin de la prétendue baisse...

En fait, se loger continue à coûter beaucoup trop cher et des associations comme la CNL ou la fondation Abbé-Pierre estiment que quelque 100 000 familles se trouvent en « précarité locative », c'est-à-dire risquent d'être expulsées de leur logement parce qu'elles n'arrivent plus à payer régulièrement le loyer demandé. Cela au moment où la trêve hivernale s'achève et où les expulsions locatives redeviennent

scandaleusement légales.

La crise du logement exigerait qu'on construise rapidement et massivement les logements qui manquent. Mais elle exigerait aussi de stopper immédiatement toutes les

expulsions, de bloquer tous les loyers et de réquisitionner, parmi les 2,3 millions de logements vides, ceux qui sont immédiatement habitables.

Lucienne PLAIN

• 18 mars 1871-2012

Tout ça n'empêche pas, Nicolas qu' la Commune n'est pas morte !

Dimanche 18 mars, anniversaire de la Commune de Paris, l'association des Amis de la Commune de Paris-1871 commémore l'événement en proposant une promenade historique « sur les traces des Communards dans le XX^e arrondissement de Paris ». Le départ est prévu à 15 h au métro Belleville, pour un parcours qui se terminera au métro Jourdain.

Vers 17 h 45 on pourra entendre des extraits de la pièce *Le Rendez-vous du 18 mars*, suivis d'une fête avec des artistes bénévoles.

Pour en savoir plus, s'adresser aux Amis de la Commune de Paris 1871 – 46, rue des Cinq-Diamants à Paris 13^e, tél: 01 45 81 60 54 mail: amis@communel871 site: www.communel871

• Projet de réforme du bac

L'instruction coûtant trop cher, Chatel veut essayer l'ignorance

Le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel a annoncé lundi 12 mars une énième réforme du bac. Elle a cette fois-ci le mérite de la franchise et ne se dissimule pas sous des arguties pédagogiques de plus ou moins bonne foi. D'après le gouvernement, le bac doit changer parce qu'il est trop coûteux.

Ainsi, après avoir supprimé tellement de postes d'enseignants que certains proviseurs doivent recruter des professeurs par petites annonces, après avoir réduit le personnel pédagogique, technique, administratif et de santé, le gouvernement en vient tout naturellement à affirmer que l'organisation centralisée des examens coûte trop cher.

Cette réforme est en fait déjà entrée progressivement en application dans les lycées professionnels, ceux que fréquentent les

enfants des classes populaires. Ces derniers passent en effet un nombre croissant d'épreuves du bac dans leur classe, sur un sujet écrit et corrigé par leur propre professeur. Il s'agirait d'étendre cette procédure à tous les lycéens

et à quasiment toutes les disciplines. Cela constituerait une source d'économies évidente pour le ministère, puisque tout le travail serait fait localement, avec les moyens humains, techniques et financiers des établissements...

dont les ressources dépendent des régions et sont de toute façon bloquées. Et ce serait aussi la fin du diplôme national.

Les autres modifications contenues dans la réforme, de la diminution du nombre de

langues vivantes à l'introduction de notes éliminatoires, visent le même objectif: faire des économies. Au fond, pour Chatel et les siens, l'instruction publique sera toujours trop onéreuse.

Paul GALOIS

• Les élèves de bac pro en apprentissage ?

Conséquences graves possibles

Dans son catalogue de propositions, Sarkozy a dit souhaiter que tous les élèves de terminale de baccalauréat professionnel soient systématiquement envoyés en apprentissage dans les entreprises, ceci pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi.

Sarkozy veut apparaître comme celui qui se préoccupe de l'avenir des jeunes de milieu populaire, dont sont issus la presque-totalité des élèves de

lycées professionnels. Mais pour donner un emploi aux jeunes, il faudrait déjà qu'il y en ait, ce qui n'est pas le cas et, si ce projet se réalisait, cela aboutirait au contraire à créer plus de chômage... chez les enseignants, puisque quelque 250 000 élèves sont en terminale de bac pro.

Cela aurait aussi des conséquences graves pour les jeunes. Avec le passage des bac pro en trois ans au lieu de quatre, ils ont déjà perdu des centaines

d'heures d'enseignement théorique et pratique. Ils en perdraient encore autant. Il y a aussi le risque que des patrons voient dans ces apprentis une main-d'œuvre d'appoint à bon marché, ce qui existe déjà dans certains lieux où les élèves effectuent leurs stages obligatoires. Et même si, il faut l'espérer, beaucoup de patrons auraient à cœur de former ces apprentis, l'expérience acquise par les élèves serait forcément limitée à un type d'activité pratiquée

dans une entreprise, et non plus unifiée sur le plan national. En outre, la perte d'heures d'enseignement général leur causerait du tort, face à la concurrence des sur-diplômés qui postulent pour un emploi.

Pour l'instant, les souhaits de Sarkozy ne sont que des paroles en l'air, mais nul doute qu'un projet de ce genre est déjà à l'étude dans les bureaux du ministère de l'Éducation.

Marianne LAMIRAL

• « Engagez-vous, rengagez-vous », mais...

Ne comptez pas être payé rapidement

Environ 1 200 militaires n'ont pas été payés depuis octobre 2011, ou ne reçoivent qu'une petite partie de leur salaire. La loi leur interdisant de manifester, ce sont leurs femmes qui ont agi à leur place, d'autant plus concernées que, gérant le budget de la famille, elles n'arrivent plus à faire face aux

dépenses de la vie courante.

L'erreur viendrait de la mise en place d'un nouveau logiciel, a expliqué un responsable, qui a assuré que tout rentrerait dans l'ordre... d'ici quelques mois. En attendant, les factures impayées et les agios pour découvert à la banque s'accumulent.

Si l'armée française s'avère incapable de rectifier en moins de six mois une petite erreur informatique, il y a de quoi être inquiet sur sa capacité à contrôler les engins de mort modernes, bourrés d'électronique, qu'elle achète à tour de bras.

M.L.

• 1226 milliardaires sur la planète !

Un monde d'inégalités

Le magazine *Forbes*, qui consacre ses pages aux milliardaires de la planète, vient de publier son classement annuel. On y apprend, ce qui ravira des millions de pauvres si la nouvelle leur parvient, que les ultra-riches n'ont jamais été aussi nombreux: 1 226 milliardaires recensés, soit 16 de plus que l'an dernier.

Ce club très fermé l'est également aux femmes, qui ne sont que 104, même pas 10%. Elles ne sont que trois dans les vingt premières places.

L'homme le plus riche du monde reste, depuis trois ans, le Mexicain Carlos Slim Helu, qui possède l'entreprise de télécommunications Telmex et un conglomérat d'entreprises, Grupo Carso. Il vaut cette année 69 milliards de dollars, mais sa fortune aurait reculé de 5 milliards par rapport à 2011. Pas de quoi pleurer, il est vrai.

Le second, Bill Gates, le créateur de Microsoft, ne vaut « que » 61 milliards de dollars. Le troisième est Warren Buffett, autre milliardaire américain connu. Sa fortune est évaluée à 44 milliards, contre 50 l'année passée. C'est lui qui avait déclaré qu'« il y a une guerre de classe, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène cette guerre, et nous sommes en

train de la gagner ». On sait au moins à qui on a affaire.

Enfin, au pied du podium, on trouve Bernard Arnault, le patron de LVMH, avec 41 milliards de dollars, le même magot que l'an dernier car son secteur, le luxe, ne connaît pas la crise. Le second milliardaire français est une femme: Liliane Bettencourt du groupe L'Oréal. Avec 24 milliards de dollars, elle est à la quinzième place.

Dans les vingt premières places, la moitié des ultra-riches sont Américains, dont six appartiennent à seulement deux familles, les Walton et les Koch. Les Walton (les magasins Wal-Mart) pèsent, à quatre, presque 100 milliards de dollars, tandis que les frères Koch (chimie et pétrole) se partagent 50 milliards.

Il y a vingt-cinq ans, les milliardaires recensés n'étaient que 140. Plus de mille milliardaires de plus en un quart de siècle, c'est aussi une mesure de l'écart qui s'est creusé dans cette période entre les extrêmement riches et tous les autres. La concentration des richesses entre les mains de quelques capitalistes a pour revers la plongée d'un nombre toujours plus grand de personnes dans la misère et la précarité.

J. F.

• Martinique

Procès en appel de notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud

Le 29 mars, la cour d'appel de Fort-de-France jugera en appel notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM, dirigeante de Combat Ouvrier et porte-parole de Nathalie Arthaud en Martinique.

Dans la foulée de la grève générale de février-mars 2009 en Martinique, notre camarade avait, lors d'une émission télévisée, signé en créole le livre d'or de l'émission du slogan de milliers

de manifestants et grévistes: « *La Martinique nous appartient, elle n'est pas à eux. Une bande de békés voleurs, profiteurs, on va les foutre dehors!* »

Une association dirigée par un béké, donc un capitaliste descendant de propriétaires d'esclaves, ayant porté plainte, c'est notre camarade, descendante d'esclave comme tous ses camarades grévistes, qui a été condamnée pour « *provocation, discrimination, incitation à la haine ou*

à la violence » envers les békés. C'est le monde à l'envers!

Pour dénoncer ce scandale, à la veille de l'ouverture du procès en appel, le comité de soutien à Ghislaine Joachim-Arnaud et la CGTM tiendront une conférence de presse

**à Paris
Vendredi 16 mars
à 15 heures
Bourse du Travail,
3, rue du Château d'Eau
métro République.**

Nathalie Arthaud



• À Orléans le 7 mars

« La seule chose utile au premier tour, c'est de dire ce qu'on pense »

Les 200 participants au meeting de Nathalie Arthaud à Orléans lui ont fait une ovation, lorsqu'elle a annoncé le dépôt de ses 500 parrainages le matin même, et le public a été attentif et enthousiaste.

« Vos idées sont bonnes, mais ne vaut-il pas mieux voter pour des gens qui ont de moins bonnes idées et qui ont des chances d'être élus? », a demandé, durant le débat qui a suivi son allocution, un jeune étudiant qui va voter pour la première fois.

« Dans cette élection, tu vas tout faire, sauf dire ce que tu penses », lui a répondu notre candidate, ajoutant : « Ils sont très forts, ils ont inventé une démocratie où tu t'autocensures, où tu vas te mettre toi-même un bâillon, c'est mieux qu'une dictature. La seule chose utile au premier tour, c'est de dire tout ce qu'on pense. Alors, oui, on est prêts à gouverner, mais le gouvernement qu'on souhaite, c'est un gouvernement des travailleurs qui ait la direction de l'économie. Et ce n'est pas une utopie, il y en

a eu dans le passé, des révolutions et des gouvernements des travailleurs. »

Parmi les autres interventions, un participant demandait pourquoi elle n'avait pas parlé de la situation des DOM-TOM. Nathalie Arthaud lui a répondu : « Si, d'une certaine manière, j'en ai parlé. Je ne fais pas la liste de toutes les catégories de travailleurs, comme les femmes ou les immigrés ou ceux des DOM-TOM. Car le programme que je défends, l'interdiction des licenciements, l'indexation des salaires sur les prix, c'est un programme pour tous (...) Ce sont des mesures autour desquelles tous les travailleurs peuvent s'unir et se retrouver, quelles que soient leur origine et leur situation. Il faut que l'interdiction

des licenciements soit défendue par tous les travailleurs, pas seulement ceux qui perdent leur emploi. Quand des travailleurs perdent leur emploi quelque part dans le pays, cela doit être l'affaire de tous. »

À la question « Pourquoi le PC a-t-il rallié Jean-Luc Mélenchon? », Nathalie a rappelé le passé lointain et proche du PC, l'époque où, fort de près de 18% des voix et surtout de dizaines de milliers de militants, il avait soutenu François Mitterrand avec la perspective de le « tirer » à gauche. On sait que ce ne fut absolument pas le cas. Mais aujourd'hui il dit que sa perspective est de peser sur Hollande. « Peser sur Hollande, ce n'est pas le problème : il faut peser sur la bourgeoisie, en imposant l'interdiction des licenciements et l'échelle mobile des salaires, et cela on ne le pourra que par les luttes », a répondu Nathalie, concluant ainsi le meeting.

Le site de campagne

www.nathalie-arthaud.info

Retrouvez :

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Son programme
- Ses communiqués quotidiens

- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

une candidate communiste

• À Argenteuil le 10 mars

« Tout ce que les travailleurs ont obtenu, ils l'ont arraché au patronat »

Samedi 10 mars, le meeting de Nathalie Arthaud à Argenteuil a rassemblé 630 personnes. Dans le public populaire, on remarquait de nombreux travailleurs de la Snecma de Gennevilliers ou d'autres entreprises des communes voisines d'Argenteuil, des militants syndicaux ou du PCF, dont certains se reconnaissent dans le discours de notre candidate, de nombreux jeunes, des retraités, etc. Un accueil chaleureux a été fait à Nathalie Arthaud qui « prend efficacement la suite d'Arlette », comme quelques-uns l'ont exprimé.

L'appel lancé depuis la tribune pour nous aider à mener la campagne n'a pas été vain. Les bonnes volontés n'ont pas manqué de se manifester, comme de la part de ce militant de l'immigration algérienne qui appellera autour de lui à voter pour notre candidate, ou ce cafetier d'une cité populaire de la ville qui a pris des affiches à apposer sur sa devanture.

Les applaudissements et une forte Internationale ont conclu le meeting.

« Le courant communiste révolutionnaire a toujours refusé de s'intégrer au système politique de la bourgeoisie, mais il a toujours tenu à se faire entendre dans les élections. C'est ce courant que je veux représenter dans cette campagne.

Toutes celles et ceux qui sont convaincus que cette société d'exploitation est à renverser et qu'il n'y a rien à garder du système capitaliste doivent l'affirmer. Toutes celles et ceux qui ont conservé la conviction que l'avenir ne peut être que dans une société communiste doivent l'exprimer. Alors que la faillite de ceux qui dirigent l'économie est plus que jamais patente, il faut lever ce drapeau du communisme révolutionnaire.

Il faut que dans cette élection se manifeste un courant politique qui se place du point de vue

des travailleurs, et exclusivement de ce point de vue. Un courant qui affirme qu'il est vital, urgent, d'imposer et de contraindre la bourgeoisie à payer pour assurer et garantir les emplois, les salaires, les retraites, les services publics. Et ce, quoi qu'il lui en coûte. (...)

Certes, le vote ne peut pas changer la vie des travailleurs mais il offre l'occasion d'exprimer sa colère. Pourquoi mettre son poing dans sa poche et se taire, quand on a l'occasion d'exprimer une colère consciente et de lever le drapeau des luttes?

Des générations de travailleurs se sont battues pour avoir le droit de s'exprimer et de voter. Et bien des peuples se battent, aujourd'hui, pour conquérir ce droit, en Égypte, en Syrie, au Sénégal! Nous, ce droit nous l'avons, eh bien, nous devons



nous en servir, y compris pour dire : les élections vont changer rien à la vie des travailleurs. Ce qui peut changer, c'est que les exploités inversent le rapport de forces. (...)

Tout ce que les travailleurs ont obtenu, ils l'ont arraché au patronat, par leurs grèves, par leurs manifestations. Il n'y a jamais eu de sauveur suprême pour les travailleurs, les victoires, ils les ont toutes gagnées de haute lutte. (...)

Voter pour ma candidature, ce sera exprimer la conviction que, si les élections ne peuvent pas changer la vie, la lutte

collective des exploités en a la force et la possibilité. Ce sera affirmer que l'on n'est pas dupe devant ces alternances électorales. Ce sera affirmer qu'il y a parmi les travailleurs des femmes et des hommes conscients d'avoir à se battre par eux-mêmes.

Tous ceux qui voudront affirmer qu'il faudrait refaire un Mai 68 pour imposer l'interdiction des licenciements, des augmentations de salaire, et un contrôle des travailleurs sur les entreprises et sur leur argent, pourront le dire en votant pour moi.

Bien sûr, le vote ne remplace

pas les luttes, mais les luttes se préparent dans les têtes. Et on peut contribuer à les préparer dans les têtes de ceux qui nous entourent, en popularisant un programme, des objectifs autour desquels on peut s'unir et se battre.

Si dans cette élection présidentielle nous nous retrouvons plusieurs centaines de milliers autour de ce programme de lutte, ce sera un pas considérable, qui préparera la suite, qui se déroulera là où tous les changements se décident, c'est-à-dire dans les luttes. Oui, ce sera un vote utile. »

Nathalie Arthaud dans les médias

Europe 1 : invitée d'Arlette Chabot - vendredi 16 mars à 18 h 40

LCP : Questions d'info - mercredi 21 mars à 19 h 30

LCI : La Matinale - vendredi 23 mars à 7 h 45

Canal + : Dimanche Plus - dimanche 25 mars à 18 h

BFM-TV : invitée d'Olivier Mazerolle - dimanche 25 mars à 18 h

France Ô : Politiques 1ère - lundi 26 mars à 12 h 15

Attention : les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté

IDF1 : invitée de Michelle Cotta - lundi 26 mars à 20 h

LCP : La Matinale, invitée de Patrick Chêne - mardi 27 mars à 8 h 45

I-Télé : invitée de Christophe Barbier - vendredi 30 mars à 7 h 45

Public Sénat : Preuves par 3, invitée de Michel Grossiord - mardi 3 avril à 18 h

Radio France International (RFI) : Les mardis politiques - mardi 3 avril à 19 h 30

fil rouge

Beaucoup de bruit pour rien

On a fait grand bruit à propos de la proposition de Hollande d'enlever le mot race de la Constitution française. Pourquoi pas? Mais il aurait été bien plus important qu'il s'engage à régulariser tous les sans-papiers, au lieu d'emboîter le pas sur cette question à Sarkozy et à sa bande, en proposant une régularisation au cas par cas.

Os à ronger pour chiens de garde

Il a suffi qu'un sondage donne pour la première fois Sarkozy devant Hollande au

premier tour pour que le petit monde politico-médiatique s'agite. On nous explique pourtant que ces sondages ne veulent pas dire grand-chose, en particulier ces variations quotidiennes qui peuvent être interprétées dans tous les sens.

La campagne électorale est chaque jour plus guignolesque, mais cela permet de vendre du vent et de fournir du grain à moudre aux politologues patentés.

François Hollande aux militaires : « Avec moi, rien ne changera »

Hollande a tenu à rassurer les gradés : avec lui, ce sera la continuité. Les économies ne seront pas faites aux dépens du budget de la Défense, a-t-il

déclaré, ajoutant qu'il faudra « consolider » l'industrie militaire européenne. Hollande continuera donc à rogner sur les budgets des services publics pour engraisser les marchands de canons.

Cirque électoral

Le 8 mars, Sarkozy a pris le prétexte de la Journée des femmes pour rendre visite aux ouvrières de Lejaby à Ysingaux. Elles n'étaient pas dupes : « Qu'a-t-il fait depuis cinq ans pour les autres usines? Nous sommes en période électorale, c'est pour cela qu'il s'est penché sur notre sort », a déclaré une déléguée syndicale, ajoutant : « Si on ne s'était pas battues, on n'aurait rien eu. » Bien vu!

Meetings avec Nathalie Arthaud

Rouen

Jeudi 15 mars
19 h 30
Halle aux Toiles
Place de la
Haute-Vieille-Tour

Montbéliard

Samedi 17 mars
à 17 h
dans le cadre de la fête de Lutte Ouvrière à la Roselière, salle polyvalente. (Entrée libre pour le meeting)

Grenoble

Mardi 20 mars
à 19 h
Salle du Prisme à Seyssins

Nice

Samedi 24 mars
à 16 h
Novotel Nice-Arenas-Aéroport, 455, promenade des Anglais

Limoges

Mardi 27 mars
à 20 h 30
Maison du Temps libre, derrière la mairie

Lille

Mercredi 28 mars
à 19 h
Salle du Gymnase
7, place Sébastopol

Toulouse

Vendredi 30 mars
à 20 h 30
Salle municipale du 22, allée de Barcelone - Métro : Compans-Cafarelli

Creil

Samedi 31 mars
à 18 h 45
Salle Georges-Brassens, 136, rue Aristide-Briand Villers-Saint-Paul

Strasbourg

Dimanche 1^{er} avril
à 17 h
Palais des Congrès, Place de Bordeaux, Tramway : Wacken

Rennes

Mercredi 4 avril
à 20 h 30
Salle de la Cité, 8, rue Saint-Louis - Métro : Sainte-Anne

Marseille

Jeudi 5 avril
à 19 h 30
Château des Fleurs, 16, boulevard Michelet - Métro : Rond-point-du-Prado

Lyon

Mercredi 18 avril
à 20 h
Salle Irène-Joliot-Curie, 68, boulevard Joliot-Curie
Vénissieux

Dimanche 15 avril à 15 heures

au **Zénith** de Paris

Parc de la Villette - Porte de Pantin

• ArcelorMittal Florange (Moselle)

La mobilisation continue

À Florange, depuis le 20 février, la mobilisation des sidérurgistes à l'appel de l'intersyndicale se poursuit contre l'arrêt des hauts fourneaux. Des actions sont programmées chaque jour, auxquelles 150 à 200 travailleurs participent sur leur temps de repos ou bien durant les jours chômés.

La troisième semaine a été marquée par quelques manœuvres de la direction pour essayer de reprendre l'initiative. Elle a fait appel à une société privée pour retrouver ses bureaux et reprendre le contrôle du bâtiment. Une « victoire » qui lui a permis de contrôler ses bureaux... vides

d'occupants!

En effet les manifestants avaient décidé entre-temps d'aller occuper la gare de triage d'Ébange et le portier des usines à froid, afin de bloquer toutes les expéditions de produits laminés. Quitter le confort douillet des bureaux directoriaux pour se retrouver

dans le froid des portiers était un sacrifice, certes, mais il fut compensé par des feux de palettes et des barbecues plus conviviaux que les fauteuils en cuir.

Mercredi 7 mars, nouvelle tentative: une contre-manifestation de cadres était organisée face aux piquets de grève pour proclamer que, si l'usine fermait, c'était la faute... des travailleurs qui bloquaient les expéditions et donnaient une mauvaise image!

Le lendemain, après cette vaine tentative, le tribunal de

grande instance de Thionville autorisait l'intervention de la force publique pour faire lever les piquets à la demande de la direction. Après des heures de palabres à la sous-préfecture, les piquets ont été levés, mais cela ne sonne pas le glas de la mobilisation.

Dimanche 11 mars, un concert était organisé devant la porte des grands bureaux. Des artistes et des musiciens ont fait un tabac devant plus de 1 500 personnes.

Lundi 12 mars, l'intersyndicale a tenu une nouvelle

assemblée générale avec les maires de la vallée de la Fensch et de nouvelles actions sont programmées dans les jours qui viennent. Les manœuvres de la direction n'ont pas entamé la détermination du noyau de sidérurgistes mobilisés qui ont apprécié la visite de Guy Bedos venu apporter son soutien. « Je n'ai pas assez de fric pour racheter votre entreprise, a-t-il dit avec humour, mais il m'a paru naturel de venir soutenir votre lutte. »

Correspondant LO

• Cofinoga – Mérignac (Gironde)

En grève

Lundi 12 et mardi 13 mars, les 2 000 travailleurs de Cofinoga Mérignac étaient en grève reconductible à plus de 95 %, à l'appel de l'intersyndicale, contre le plan de licenciements décidé par la direction, un plan de plusieurs centaines de licenciements.

En fin de semaine, la direction a donné le détail des suppressions d'emplois. Au total, sur les 2 378 CDI du groupe, elle veut en supprimer 507, dont 397 à Mérignac et 44 à Paris. Tous les services sont touchés, du support technique aux relations clientèle, en passant par les services recouvrement, des travailleurs du rang aux cadres. Avant, la direction avait donné à la préfecture quelques détails sur les reclassements proposés: rien pour les cadres, quarante postes à Cetelem qui appartient aussi à BNP Paribas et une centaine sur les Galeries Lafayette, à travers tous les pays.

Sur les postes à Cetelem, les travailleurs perdraient toute leur ancienneté professionnelle.



Quant aux Galeries Lafayette, qui restructurent aussi de leur côté, cela voudrait dire déménager à des centaines de kilomètres, pour devenir vendeur! C'est donc du vent, et pour la plupart loin de l'agglomération bordelaise. Ce sont en fait des centaines de licenciements qui sont programmés, ce qui a convaincu les travailleurs de Mérignac de se mettre massivement en grève le 12 mars, pour faire pression sur le conseil d'administration du 13 mars.

Le 12 au matin, les entrées du site étaient bloquées aux voitures et les bureaux étaient vides, la grève étant quasi unanime. À 10 h, un millier de travailleurs ont voté à l'unanimité la reconduction de la grève pour le lendemain, jour où une manifestation de plus de 1 500 salariés de Cofinoga a pris possession de la zone industrielle et commerciale de la ville.

Les revendications sont

« Aucun licenciement » et un minimum de 50 000 euros et deux mois de salaire par année d'ancienneté pour les volontaires au départ. BNP Paribas et les Galeries Lafayette, les deux actionnaires, ont pendant des années tiré de l'activité de crédit revolving de Cofinoga des centaines de millions d'euros de dividendes, en extorquant des millions aux familles des couches populaires qui n'ont plus que ce genre d'organisme pour joindre les deux bouts. Et

quand cette activité ne marche plus autant qu'ils le souhaitent, ces requins de la finance s'attaquent aux salariés en les jetant par centaines sur le carreau.

Les actionnaires sont riches: BNP Paribas a fait six milliards de profits en 2011. C'est sur cet argent qu'il faut prendre pour qu'aucun travailleur n'ait à subir les conséquences d'un système dont il n'est pas responsable.

Correspondant LO

• Service minimum de l'électricité et du gaz

Un agent menacé de licenciement

À l'agence d'Arcueil (Val-de-Marne), un technicien de ERDF-GRDF, service commun d'EDF et Gaz de France, est menacé de licenciement.

Sa hiérarchie lui reproche, entre autres, de n'avoir pas installé chez des clients un certain nombre de SMI (service minimum d'intensité) qui limitent la puissance disponible de courant à 1 kilowatt, soit la consommation d'un frigo et de quelques

ampoules, le chauffage étant forcément exclu. À titre de comparaison, un four à micro-ondes a une puissance de l'ordre du kilowatt.

EDF et GDF se targuent d'avoir mis en place plusieurs dispositifs pour venir en aide aux clients en difficulté financière: tarif de première nécessité, tarif spécial de solidarité gaz, etc. Mais ces dispositifs sont souvent complexes, et puis ils ne règlent pas tout lorsque le foyer considéré n'a plus d'argent.

Ainsi EDF admet procéder « à moins de 100 000 suspensions de fournitures » par an, ce qui n'est tout de même pas rien. Rien qu'à l'agence d'Arcueil, selon la CGT, 1 245 coupures pour non-paiement ont été programmées entre le 1^{er} juin et le 31 août 2011. Dans la majorité des cas, ces coupures résultent de la difficulté, voire de l'impossibilité de payer les factures.

Les techniciens clientèle, comme celui d'Arcueil, sont amenés à faire des coupures

pour non-paiement et dans certains cas à installer des SMI, limités à 1 KW. Cela les met parfois en face de familles totalement démunies, avec des enfants, à qui il faudrait couper le courant en maintenant le strict minimum. Dans ces cas, ils essaient d'éviter comme ils peuvent d'en arriver à cette extrémité. Mais ni les hiérarchies locales d'EDF et de GDF, ni les directions nationales n'ont autant de cœur. Elles sont là avant tout pour faire du chiffre, chiffre

qui aboutit à des milliards d'euros de bénéfices pour EDF et GDF Suez.

Pour le moment, le technicien d'Arcueil n'est pas encore licencié. Il bénéficie de soutien chez ses collègues et, l'affaire ayant été rendue publique, la direction locale semble embarrassée.

En tout cas cette affaire a mis en évidence l'inhumanité d'EDF et de GDF, censés être encore des... services publics.

André VICTOR

• SNCF – Orléans-les-Aubrais

Conséquence de la rentabilisation forcée

Un jeune cheminot meurt au travail

Dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 mars, vers 23 h 50, sur un chantier de remplacement d'aiguillage à Toury, au nord d'Orléans, un jeune cheminot de 22 ans est mort, percuté par un train.

Tous les cheminots concernés savent que ce chantier a été « préparé » dans la plus grande précipitation et avec l'objectif de gagner le plus de temps possible. Certains ont entendu les éclats de voix des responsables locaux du chantier de Toury se plaignant de l'improvisation et du manque de moyens humains consacrés – en particulier du peu d'annonceurs, ces cheminots chargés de prévenir de l'arrivée des trains au moyen de trompes haute puissance – à ce changement d'aiguillage.

Productivité oblige, ce chantier, qui devait se dérouler de nuit sur trois semaines, avait été réduit à deux semaines de six nuits, rythme dénoncé à d'innombrables reprises par les syndicats de cheminots, y compris par des préavis de grève. De plus, la politique de la SNCF qui, depuis de nombreuses années, a supprimé près de la moitié des effectifs des brigades voies pour inciter fermement les cheminots à rejoindre des établissements régionaux qui interviennent partout sur ces

chantiers, détériore la sécurité. Auparavant, ces chantiers étaient organisés avec des cheminots des brigades locales qui connaissaient bien le terrain, ses particularités et ses dangers. Mais on ne peut pas demander cela à des cheminots qui changent sans arrêt de lieu de travail sur plusieurs centaines de kilomètres de voies ! Et encore moins à un très jeune cheminot qui avait été embauché il y a cinq mois.

De même, les syndicats de cheminots dénoncent la multiplication du travail de nuit qui accroît les risques mais a l'avantage, pour la direction, d'améliorer la fameuse « productivité » car il y a moins de

circulation de trains la nuit. Certains cheminots de la Voie d'Orléans se sont vu fermement proposer par leur hiérarchie quarante semaines de travail de nuit en 2012 !

Tous ces facteurs, combinés avec la pression de faire toujours plus vite et la fatigue liée au travail de nuit sur des chantiers souvent insuffisamment éclairés, conduisent à des risques graves et évidents résumés par un camarade qui l'a crié à la face du dirigeant national de l'Infra SNCF : « On n'en peut plus de venir travailler avec la peur au ventre ! »

En moins de trois semaines, à la SNCF, trois cheminots de la

Voie – ceux qui entretiennent les installations ferroviaires en état pour que les trains puissent circuler en sécurité – sont morts au travail, dont deux la nuit.

Cela n'a rien d'une fatalité, mais cela découle des effectifs qui baissent toujours, des conditions de travail qui se dégradent, de la pression à la productivité, des menaces à peine voilées pour expliquer aux cheminots qu'ils coûtent bien plus cher que le privé, et que, si cela ne change pas, ils n'auront bientôt plus de travail. On ne peut accepter que des cheminots perdent la vie au travail pour cause de rentabilisation !

Correspondant LO

• SNCF - Lyon équipement

La mort d'un cheminot sur la voie

Les méthodes crapuleuses de la direction

Mercredi 29 février, un cheminot de l'Équipement de Lyon a été percuté par un train, peu avant la gare de Saint-Rambert-d'Albon, dans la Drôme, et tué sur le coup. Les services de secours ont mis plusieurs heures avant de pouvoir l'identifier : seules les initiales qu'il avait sur son gilet ont permis de savoir de quelle équipe il provenait.

Lorsque ses collègues ont appris ce drame, pas un n'a douté que cet accident devait arriver un jour ou l'autre car travailler seul sur les voies est très dangereux. Tous étaient bouleversés de cette mort atroce et sans témoins. Mais l'insistance de la direction à faire courir le bruit que ce n'était pas un accident mais un suicide en a rajouté dans l'indécence. Thèse basée sur la base d'une rumeur : un mécanicien l'aurait vu marcher sur les voies, une capuche sur la tête, et dos au train...

Le lendemain, la direction, dont un représentant national, convoquait en urgence

une réunion de toute l'équipe en tentant à nouveau d'étayer cette thèse. Ainsi, relayée par le chef de chantier et les psy de la cellule psychologique, la thèse du suicide était devenue indiscutable à la fin de la journée.

Mais deux jours plus tard, de nouveaux éléments fournis, eux, par le CHSCT et l'Inspection du travail remettaient en cause cette théorie : non seulement ce n'est pas un train fret qui a percuté l'agent mais un TER, beaucoup plus silencieux. Le mécanicien du train croiseur certifiait que le collègue se déplaçait en dehors de la zone dangereuse et non pas au milieu

de la voie. Quant au lecteur MP3 que, selon la direction, il portait sur les oreilles, c'était un dictaphone. Sa capuche a été retrouvée intacte et immaculée quelques mètres plus loin. Le dernier élément, qui a provoqué la nausée, c'est que le collègue était allé s'acheter un sandwich

qui a été retrouvé dans sa voiture visiblement pour son repas de midi.

Ce dernier élément, la direction le connaissait pertinemment mais volontairement n'avait pas voulu le signaler pour ne pas laisser planer de doute sur la thèse du suicide.

Les conclusions définitives de l'enquête n'ont pas encore été rendues, mais c'est une colère sourde qui anime tous les esprits. Car, en refaisant à froid le fil des événements, on s'aperçoit que la direction a manipulé grossièrement les cheminots

Correspondant LO

• Saint-Sébastien (Creuse)

Manifestations d'usagers de la SNCF

Samedi 10 mars, à Saint-Sébastien (en Creuse), à Éguzon, à Argenton-sur-Creuse (en Indre), dans chaque gare, une centaine d'usagers ont manifesté et bloqué le Paris-Toulouse pour tenter de se faire entendre de la SNCF et du Conseil régional.

Depuis trois mois,

travailleurs et lycéens s'entassaient dans des bus et des taxis fournis en catastrophe par les Conseils régionaux. En dépit des promesses de les modifier, les horaires des TER appliqués depuis le 11 décembre sont complètement inadaptés aux horaires de cours des lycéens et d'embauche des travailleurs

à Châteauroux ou à Limoges. À cela s'ajoutent les retards incessants des trains souvent dus à des pannes, consécutives à une diminution drastique des équipes d'entretien.

Les économies et les soucis de rentabilité dans le service public ferroviaire transforment la vie des couches populaires en galère quotidienne !

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

La lutte continue, solidarité !

Les salariés de Sodimédical, en lutte depuis deux ans, sans salaire depuis cinq mois, continuent la lutte contre le groupe Lohmann & Rauscher, dans l'attente du verdict de la cour d'appel de Reims, qui se réunit dans deux mois.

La manifestation lors de l'inauguration des Foires de mars à Troyes a été un succès. Malgré l'hostilité des pouvoirs publics, les manifestants ont parcouru les allées en diffusant un tract appelant à la solidarité les quelques élus présents, les forains, mais surtout les habitués venus passer un moment festif.

La banderole, précisant le 669^e jour de lutte et les cinq mois de salaire que le groupe Lohmann et Rauscher doit aux salariés, et les tracts n'ont pas été prisés par les autorités, notamment par un adjoint au maire de Troyes François Baroin. Les manifestants se sont imposés dans le restaurant où la cérémonie s'achevait par les discours

d'usage. Chacun a même eu droit au champagne offert par le restaurateur. Il y a eu ensuite la manifestation devant la préfecture pour la Journée internationale des femmes du 8 mars.

L'appel à l'aide lancé auprès des maires de l'Aube par le maire de Plancy-l'Abbaye commence aussi à donner des résultats malgré les mensonges proférés par le président du Conseil général relayé par le préfet de l'Aube. Ils prétendent que les salariés ont refusé une prime à la valise de



30000, 48000 ou 80000 euros, car ces chiffres ne cessent de varier.

Les salariés organisent ou participent à de nombreuses manifestations diverses, culturelles, sportives... et les dons arrivent maintenant plus nombreux, représentant des sommes plus importantes, venant même de la région.

Maintenant une journée de solidarité se prépare dans les entreprises de l'Aube, avec une collecte qui a déjà commencé à l'initiative de syndicats ou de Comités d'entreprise comme au centre d'appel Sitel de Pont-Sainte-Marie. Les 52 salariés tiennent bon.

Correspondant LO

• Toulouse

L'explosion d'AZF devant la justice Quatre mois de procès, pour exonérer Total?

Vendredi 9 mars, au bout de quatre longs mois d'audiences, c'était le réquisitoire du procès en appel de l'explosion de l'usine AZF Grande-Paroisse de Toulouse il y a onze ans, en septembre 2001. Comme en première instance, les experts judiciaires ont expliqué comment un mélange de produits incompatibles a provoqué cette terrible catastrophe qui a fait 31 morts, des milliers de blessés et dévasté des quartiers.

Une nouvelle fois, la commission d'enquête interne de Total, dont dépendait l'usine, a été mise en cause et accusée d'avoir effacé les preuves.

Pendant les quatre mois du procès, le groupe Total a utilisé ses immenses moyens pour tenter de s'exonérer de ses fautes. C'est ainsi qu'il fait citer comme témoin l'ex-juge Bruguières, qu'il rémunère comme expert à hauteur de 100 000 euros par an, pour entretenir les rumeurs douteuses sur une absurde piste terroriste. On a pu voir aussi une kyrielle de scientifiques venir à la barre monnayer leur prestige pour tenter de dédouaner le groupe Total.

Dans leur réquisitoire, les deux procureurs ont rappelé qu'une relaxe générale avait été prononcée en première instance, «*faute d'une preuve formelle*». Ils ont alors estimé que cette preuve formelle n'était pas nécessaire, parce qu'il existait un lien de causalité indirect entre les dommages et les fautes des prévenus, la direction de l'usine.

Si un maçon tombe d'un échafaudage, peut-être ne saura-t-on jamais pourquoi. Un lacet défait, un faux mouvement, une bourrasque de vent, un évanouissement, tout est possible. Mais si l'échafaudage

n'avait pas de garde-corps, ou si le maçon n'avait pas le harnais obligatoire, cela suffit à condamner son employeur. C'est ce qui s'appelle un lien de causalité «indirect». Alors, ce qui s'applique pour un petit patron devrait pouvoir aussi s'appliquer pour le premier groupe industriel français.

Mais, après la démonstration de la culpabilité de la direction de Grande-Paroisse, sont venues les réquisitions. Et là changement radical de ton, on a atteint les limites

que la loi s'impose vis-à-vis des employeurs. D'abord il serait impossible d'atteindre le groupe Total, parce que sa filiale Grande-Paroisse en est complètement séparée juridiquement... Eh oui, les filiales c'est fait pour!

Contre le directeur de l'usine au moment des faits, les procureurs ont demandé dix-huit mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende. Contre Grande-Paroisse, c'est l'amende maximum qui est requise: 225 000 euros. Les profits déclarés de Total pour l'année 2011 pourraient lui permettre de payer 50 000 amendes de ce montant! C'est dérisoire, ridicule, c'est presque l'euro symbolique.

Pour les sinistrés et les salariés qui se sont levés contre



Les alentours de l'usine après l'explosion.

Total, il reste encore l'espoir que Grande-Paroisse soit condamné pour le principe, lors du délibéré qui sera rendu en septembre. Mais il faudra bien autre chose que ces procès

spectacles pour empêcher de nuire ces industriels qui, au nom de la rentabilité et du profit, risquent tous les jours la vie des ouvriers et de la population.

Correspondant LO

L'enchaînement des faits et les responsabilités patronales

À l'usine AZF, un ouvrier sous-traitant était chargé de préparer les sacs usagés pour le recyclage. En rentrant de vacances, il trouve plus de 2 000 sacs accumulés, et on le somme de les préparer très rapidement. Depuis peu, la collecte des sacs a été étendue à toute l'usine, permettant ainsi le croisement de deux types de produits pourtant incompatibles, les ammonitrates et les dérivés chlorés. D'autre part, les sacs ne sont pas correctement vidés, et cet

ouvrier doit donc les vider avant de les laver. Pris par le temps, il décide alors de vider tous les sacs dans une même benne. Le matin de l'explosion, il demande et obtient l'autorisation de vider le contenu de cette benne dans le sas du hangar 221 (la «poubelle» de l'usine), où il y a déjà une dizaine de tonnes d'ammonitrates déclassés. Un quart d'heure après les 300 tonnes d'ammonitrates du hangar 221 explosent, provoquant la plus grande

catastrophe industrielle de l'après-guerre en France.

L'enquête a également démontré comment de multiples fautes organisationnelles ont provoqué cette dramatique erreur: une première faute caractérisée dans la gestion des nitrates déclassés au hangar 221, au mépris d'un arrêté préfectoral; une deuxième faute dans la gestion du recyclage des déchets, puisqu'il autorisait (par écrit!) le croisement de produits incompatibles; et une troisième faute dans la

gestion des sociétés sous-traitantes par le maître d'œuvre Grande-Paroisse, les contrats commerciaux ne prévenant pas des risques chimiques, et la formation au danger chimique n'étant pas assurée pour les salariés.

Comme l'a dit un ouvrier à la barre: «*Le patron se souciait beaucoup plus de la sécurité de la production que de celle de la gestion des déchets. Et c'est la poubelle de l'usine qui a explosé. Quel patron se soucie de sa poubelle?*»

• Arkema-Jarrie – Le Pont-de-Claix (Isère)

Plans de prévention des risques technologiques Des cadeaux à de gros industriels

Suite à la catastrophe due à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, une loi adoptée en 2003 oblige les industriels et les collectivités locales à mettre en place, autour des usines chimiques, des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), censés protéger les populations. Pour toute la France, 420 plans devraient être adoptés.

L'application de cette loi est très lente. Par exemple en Isère, où treize plans sont prévus, deux seulement ont été décidés et un seul est en cours de réalisation, celui concernant l'usine Arkema de Jarrie. Certes, les études pour l'élaboration des

plans sont complexes et leur coût très élevé. Il en est de même pour la mise aux nouvelles normes pouvant impliquer des modifications des processus de fabrication, souvent obsolètes par carence d'investissements. C'est le cas chez

Arkema-Jarrie, où la production de chlore se fait encore avec des cellules d'électrolyse utilisant du mercure, ce qui est interdit par l'Union européenne. Mais jusque-là, l'usine a bénéficié de dérogations répétées. Quant aux riverains et aux communes concernés, ils doivent adapter les maisons et les locaux publics aux normes de sécurité imposées.

Les industriels de la chimie du sud de l'agglomération grenobloise, Arkema et Perstorp

(ex-Rhodia), ont trouvé la solution pour réduire le coût de la modernisation de leurs usines: ils ont demandé à l'État d'en payer une partie, et l'État s'est exécuté. En 2010, Arkema s'est vu offrir 40 millions d'euros pour un budget chiffré à cent millions, et Perstorp va recevoir 26 millions de l'État, 3,5 millions de la Région et 5,3 millions de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise, soit au total 34,8 millions pour un projet de

87 millions.

Les riverains, particuliers et collectivités locales vont également devoir engager des dépenses colossales pour la sécurité des personnes, mais ils ne pourront pas, ou très peu, compter sur des aides publiques. Le gouvernement a même eu le cynisme de baisser les réductions d'impôt possibles pour les particuliers, sous prétexte de lutter contre les «niches fiscales»!

Correspondant LO

• Fonderie du Poitou-Aluminium – Ingrandes (Vienne)

Emplois toujours menacés

Les patrons, il faudra les contraindre !

Mercredi 14 mars, le Tribunal de commerce de Nanterre devait une nouvelle fois se pencher sur la situation de la Fonderie du Poitou Aluminium d'Ingrandes-sur-Vienne, près de cinq mois après que son propriétaire, le groupe Montupet, se fut déclaré en cessation de paiement. En cet automne 2011, la fonderie sortait d'une grève de huit semaines, au terme de laquelle les patrons avaient dû remballer leur plan de « compétitivité » prévoyant une baisse de 25 % des salaires.

Depuis, sous le régime précaire du redressement judiciaire, l'activité continue, avec en permanence la menace de voir le tribunal prononcer la liquidation pure et simple.

Le 14 mars, le tribunal devait faire le point sur les projets de reprise émanant de divers groupes œuvrant dans la fonderie, du français Arche au nord-américain Sekco, en passant par GMD ou Saint-Jean Industries. Montupet lui-même, dont le nom seul provoque les huées des travailleurs de la fonderie, a osé déposer un projet de continuation d'activité, projet dont les fondeurs ne veulent même pas entendre parler.

Selon l'administratrice, l'ultime audience du tribunal qui devrait sceller l'avenir de la fonderie est fixée au 11 avril. Le problème, c'est que jusqu'à présent Renault, donneur d'ordres principal et ancien propriétaire de la fonderie, n'a pas donné un volume de commandes suffisant pour faire tourner la fonderie à son régime de croisière. Il n'a pas davantage garanti pour les années à venir une charge suffisante pour

que les repreneurs potentiels y trouvent leur content de profits et confirment leurs offres.

Dans les rangs des travailleurs, l'exaspération monte. On a en effet de plus en plus le sentiment d'une connivence entre Renault et les politiciens en place pour faire traîner les choses jusqu'aux élections, avant de laisser les mains libres aux licenciers aussitôt après. Évidemment, tous savent bien que la fermeture de la fonderie dans cette région châtelleraudaise durement frappée par le chômage secouerait une population qui s'était montrée très solidaire de la longue grève des fondeurs. Et les Raffarin, Abelin – le député-maire Nouveau centre de Châtelleraud – et les autres notables de la droite locale voudraient bien ne pas en subir le discrédit.

Invités par l'intersyndicale à une conférence de presse à la fonderie mercredi 7 mars, le maire de Châtelleraud, le président du Conseil général, le représentant de Raffarin ont tous clamé leur volonté de voir la fonderie continuer, et salué la lutte « exemplaire » des



travailleurs. Mais évidemment, ils n'ont pas expliqué comment leurs platoniques exhortations allaient bien pouvoir convaincre Renault ou un quelconque repreneur de garantir les emplois et les salaires.

Quant aux représentants de Ségolène Royal, des Verts, du PS ou du PCF, s'ils ont apporté leur soutien à la revendication d'une reprise directe de la fonderie par Renault, ils se sont bien gardés de se prononcer sur quelque mesure contraignante à l'encontre du patronat comme l'interdiction pure et simple des licenciements.

En descendant à plusieurs centaines dans les rues de

Châtelleraud lors de la manifestation syndicale du 29 février, en se mettant en grève deux jours les 7 et 8 mars, puis en prévoyant de remplir sept cars pour se rendre à Nanterre mercredi 14, les travailleurs de la fonderie montrent qu'ils comptent avant tout sur leur force collective et leur mobilisation pour défendre leur avenir. Et qu'ils n'acceptent pas que leurs emplois, leurs salaires, leur vie, soient à la merci des appétits de financiers en quête de placements profitables, et des tractations secrètes qui les accompagnent.

Correspondant LO

• CDiscount – Cestas (Gironde)

Numéro 1 de la vente à distance... et champion de l'exploitation

Parce qu'ils en ont assez de voir les prix de tout ce qui est indispensable à la vie s'envoler sans que leurs salaires suivent, les travailleurs de CDiscount, entreprise de vente à distance établie à Cestas, ont fait grève le 8 mars et le 9 mars. Ils ont écrit sur leurs banderoles « Marre des salaires CDiscount », « Pas de respect, pas de partage des profits, pas de travail ».

Lors de la récente négociation annuelle des salaires (NAO), la direction a accordé 2,5 % d'augmentation, à peine 0,4 % de plus que l'inflation. CDiscount appartient au groupe Casino, c'est une entreprise florissante qui a fait un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros en 2011,

en augmentation de 14,5 %. Chacun des mille salariés de CDiscount rapporte un million de chiffre d'affaires par an.

Malgré cela, la direction a refusé de répondre aux revendications du personnel: « Une seule des lignes de vos revendications mettrait la rentabilité de l'entreprise en péril. » Elle a écarté délibérément de la NAO la revendication d'un treizième mois. Elle refuse de négocier une prime d'ancienneté dans une entreprise où, après dix ans, un travailleur peut rester bloqué à un salaire de 1600 euros brut (1200 net) pour 39 h. Quant à accorder une augmentation de salaire de 200 euros brut pour les ouvriers, employés et agents de



maîtrise comme le réclament les salariés, elle préfère recourir à des augmentations individuelles et donner des primes comme celle reçue à Noël: la plupart ont touché un euro brut!

Il y a un mois, les salariés de CDiscount avaient débrayé spontanément pendant une

journee, cette fois ils ont fait deux jours de grève, logistique et bureaux réunis. Le mécontentement persiste. Les travailleurs de CDiscount ont promis à leur direction qu'ils saisiront toutes les occasions d'arracher leur augmentation.

Correspondant LO

• Tobler-Louvres (Val-d'Oise)

Suite au débrayage, des augmentations pour tous

Chez Tobler cette année, la direction ne proposait d'augmentation de salaire que principalement en augmentations individuelles, à la discrétion des chefs. Cette entreprise de mécanique de précision qui emploie un peu plus de 80 salariés, spécialisée dans des systèmes de serrage (mandrins, etc.), travaille en grande partie pour l'industrie automobile.

La direction n'avait pas apprécié qu'un mouvement, l'an dernier, lui ait imposé de donner des augmentations uniformes de 75 euros brut. Le directeur en faisait une question de principe: « L'an dernier c'était en somme uniforme, cette année ce sera en pourcentage », disait-il...

Eh bien non! C'est ce que les salariés lui ont fait comprendre en arrêtant le travail devant l'échec des négociations jeudi 8 mars après-midi et en ne le reprenant pas le lendemain, dans la bonne humeur et autour d'une table pleine de croissants et de pains au chocolat, ensemble, la quasi-totalité de l'atelier et une bonne partie des bureaux. Le patron a dû accepter 45 euros pour tous et 0,6 % en individuel. Et il oublie les heures perdues du fait de son obstination.

Face à la détermination des salariés, et même s'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils voulaient, la direction a dû faire machine arrière sur le principe. Cela a été ressenti comme une victoire par l'ensemble des participants au mouvement.

Ces cinq dernières années, l'entreprise a changé plusieurs fois d'actionnaires, du groupe suédois Sandvik au japonais Mori Seiki, un des premiers constructeurs de machines-outils et bientôt DMG-Mori Seiki, suite à la fusion avec le groupe allemand DMG. Dans ce climat où pèsent donc des inquiétudes et des menaces sur l'emploi, cette victoire morale compte.

Correspondant LO



• Technicolor – Rennes

La lutte contre les suppressions de postes continue

Les débrayages se sont poursuivis ces dernières semaines au centre de recherche et développement de Technicolor (ex-Thomson) à Rennes, rassemblant à chaque fois entre 200 et 300 travailleurs.

Les travailleurs s'opposent à un plan de restructuration du groupe qui prévoit des suppressions d'emplois et des ventes partielles de secteurs de l'entreprise. À Rennes, cela se traduit par la suppression de 44 postes (sans compter plusieurs dizaines de postes de prestataires) et la vente d'un département regroupant 70 travailleurs. La direction ne s'embarrasse d'ailleurs pas d'hypocrisie: elle explique très clairement qu'elle supprime des emplois afin de préserver les profits dans ce

qu'elle appelle « *un contexte économique morose* ».

Mercredi 29 février, afin de faire connaître cette situation à l'extérieur, les travailleurs se sont invités à la pose d'une première pierre d'un nouveau bâtiment dans la zone Rennes-Atalante dont Technicolor fait partie. Cela a été l'occasion de rappeler aux officiels et à la presse que la situation de l'emploi n'y est pas aussi brillante qu'ils le claironnent régulièrement.

Jeudi 1^{er} mars, pour démystifier le discours des patrons de Technicolor qui parlaient en 2010 de l'implantation à Rennes d'un centre de recherche faisant travailler 900 personnes, la pancarte « *Ici, Technicolor s'implante en 2012* » a été remplacée par une annonce plus fidèle à leur programme: « *Ici, Technicolor licencie en 2012* ». Pour justifier le versement de subventions, ces gens-là ont fait beaucoup de mousse. Mais, en fait d'implantation, il ne s'agit que d'abandonner les locaux actuels et, au passage, des dizaines de salariés. Aujourd'hui, ils ne prévoient plus qu'un effectif de 500 personnes.

Mardi 13 mars, une cinquantaine de travailleurs de Rennes ont rejoint ceux d'Angers qui manifestaient contre la vente de leur usine, rejoints aussi par une quarantaine de collègues parisiens, confrontés comme eux à un plan de suppressions d'emplois et de vente partielle. Le 21 mars et le 3 avril, il a été prévu de manifester à nouveau tous ensemble, devant le siège de la société cette fois.

Ces actions ont renforcé le moral et doivent se poursuivre dans les semaines qui viennent. Car il est hors de question d'accepter le plan de la direction.

Correspondant LO

• PSA Peugeot-Citroën

Du côté des revenus de la direction...

PSA vient de publier son document de référence 2011. S'il contient beaucoup de discours, on en apprend de bien bonnes sur les revenus de ceux qui dirigent le groupe et nous expliquent que la situation est difficile pour PSA en raison des coûts salariaux trop élevés.

Ainsi Grégoire Olivier, directeur Asie, bénéficie d'une prime d'éloignement de 309 000 euros par an. C'est loin, l'Asie. Mais avec 25 750 euros par mois, il y a de quoi faire passer le mal du pays, en tout cas les travailleurs mutés d'une usine à l'autre dans le pays ne bénéficient pas de ce niveau de dédommagement.

Un membre de la famille Peugeot, Robert dit Bob, l'homme qui avait caché pour 500 000 euros de lingots d'or dans sa salle de bains, siège au conseil de surveillance du groupe. À ce titre, il avait gagné 40 000 euros en 2009,

puis 65 000 euros en 2010 et 90 000 euros en 2011, soit une augmentation de 225% en deux ans. Voilà les gens qui expliquent que les travailleurs doivent se contenter de 2 ou 3%!

Les 90 000 euros de Robert Peugeot ne sont sans doute pas grand-chose par rapport à ce qu'il touche en dividendes du paquet d'actions qu'il détient. La famille Peugeot a en effet touché plus de 78 millions de dividendes au titre de 2010, sur les 257 millions reversés à l'ensemble des actionnaires.

Un autre membre du directoire, Frédéric Saint-Geours,

directeur des marques de PSA, expliquait il y a peu sur BFM Business qu'il faut absolument « *un choc de compétitivité* » et que le gros problème c'est « *le coût du travail* ». Visiblement, il ne parlait pas du sien, de coût: Saint-Geours avait touché 620 000 euros en 2010, il a plus que doublé la mise en 2011 avec 1,266 million.

Au conseil de surveillance de PSA siège le baron Ernest-Antoine Sellière, héritier de la famille De Wendel. Il a touché à ce titre 50 000 euros en 2010. Heureusement que PSA donne dans le social: il a été augmenté de 70% en 2011, où il a touché 85 000 euros. Tout ça pour quelques réunions par an. Contrairement au titre du livre qu'il vient de commettre,

On n'est pas là pour se faire engueuler, le baron considère qu'il est là pour se faire payer.

Enfin, le PDG du groupe PSA, Philippe Varin, a gagné en 2011 le sobriquet de Monsieur 9 000 euros par jour pour le montant de ses revenus. En fait, on exagère toujours, il avait gagné très précisément 8 907 euros tous les jours, week-ends et jours fériés compris.

Preuve que cela va très mal chez PSA, Varin va se contenter de 3 562 euros par jour pendant l'année qui vient. Il ne reste tout de même pas très loin de trois smic mensuels... tous les jours!

Quand on vous dit que le groupe PSA est sur la paille...

Étienne HOURDIN

• Pays arabes

Femmes contre la régression sociale

À l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars, des femmes arabes ont publié un *Manifeste pour la démocratie, la dignité et l'égalité*. Un an après le Printemps arabe qui a chassé plusieurs dictateurs, ce manifeste et des témoignages de femmes sont là pour rappeler que le vent de liberté qui a soufflé n'a pas changé la société.

Dans leur manifeste, les femmes arabes dénoncent les codes de la famille, en vigueur dans la plupart des pays, qui font des femmes d'éternelles mineures, ainsi que « *toutes les lois qui violent les droits les plus élémentaires des femmes et des fillettes par l'usage de la polygamie, le mariage des mineures, les inégalités en matière de mariage, de divorce, de tutelle sur les enfants ou encore l'accès à la propriété et à l'héritage* », ainsi que les « *crimes d'honneur* », permettant à un membre de la famille d'assassiner une femme avec une quasi-impunité.

Les témoignages de différentes femmes sont aussi accablants sur le rôle que jouent les groupes religieux réactionnaires dans les pays où la population s'est soulevée contre les régimes en place. En Tunisie, dans nombre de villes, des groupes de salafistes cherchent à imposer leur loi par la terreur, à commencer par des attaques contre les femmes qui refusent de se plier à leurs codes religieux. En Égypte, c'est dans l'appareil d'État que les religieux agissent impunément. Des femmes manifestant contre le pouvoir des militaires ont été arrêtées, dénudées et ont subi des tests de virginité infamants. Une d'entre elles, qui a osé porter plainte contre ces pratiques, fait l'objet de menaces de mort.

Il y a certes le mépris des femmes, propre à tous les extrémistes religieux, quelle que soit leur confession. Mais, en Tunisie et surtout en Égypte, il s'agit aussi simplement de s'en prendre à qui ose continuer à manifester contre le régime en place.

L'influence des groupes religieux, la façon dont ils s'en prennent aux femmes sont non seulement un signe de régression sociale mais aussi une arme dirigée contre tous ceux qui refusent de se résigner.

Marianne LAMIRAL

• Afghanistan

Pour en finir avec la guerre et les bavures Dehors toutes les troupes d'occupation !

Dimanche 11 mars, à 3 h du matin, un sergent de l'armée américaine, armé et équipé de lunettes de vision nocturne, est sorti de sa base. Entré dans les maisons de simples habitants, il a tué au total seize personnes, dont neuf enfants et trois femmes.

Cette affaire fait suite à des incidents tout aussi scandaleux rapportés depuis le début de l'année. En janvier, une vidéo montrait sur Internet des soldats américains urinant sur les cadavres d'insurgés afghans. En février, des exemplaires du Coran étaient brûlés dans la prison américaine de Bagram, ce qui avait déclenché d'importantes manifestations antiméricaines.

Les autorités militaires ont

minimisé l'acte du sergent, en déclarant qu'il avait agi seul et n'était pas dans son état normal. Mais ce qu'il a fait, c'est ce que lui-même et tous les autres soldats de la coalition n'ont cessé de faire, sur ordre, contre la population depuis dix ans : entrer dans les maisons de civils, tout dévaster et éventuellement les abattre au moindre geste suspect.

Ce soldat, qui n'est pas une jeune recrue avec ses onze ans

de service, avait déjà participé à trois reprises aux opérations en Irak avant d'arriver en Afghanistan. S'il a eu une crise de folie, il a surtout répété les gestes appris lors de ces deux guerres. Il semble que d'autres soldats de sa base ont commis des meurtres délibérés de civils afghans. Certains avaient pris l'habitude de collectionner des morceaux des corps de leurs victimes. Ils ont été condamnés à des peines de prison allant de trois ans à la perpétuité.

« L'armée, c'est l'école du crime », expliquait, il y a un siècle, l'écrivain français Anatole France. Les guerres menées

en Irak comme en Afghanistan comme hier en Algérie ou au Vietnam n'ont fait que le confirmer.

Le président Obama a eu beau présenter ses excuses, affirmant que « les États-Unis ont du respect pour le peuple afghan », cela ne suffira pas à effacer le ressentiment accumulé par la population afghane. L'acte de ce soldat ne fait que rappeler ce qu'a été toute l'opération américaine et occidentale, y compris française, en Afghanistan : une occupation militaire violente, recourant souvent aux pires méthodes de la guerre coloniale.

Jacques FONTENOY

• Israël-Palestine

Nouveaux raids meurtriers sur Gaza

Vingt-cinq morts, dont un enfant de douze ans, et plus de 85 blessés : c'est le bilan de la nouvelle attaque israélienne à Gaza. En quatre jours, une quarantaine de raids de l'aviation israélienne sur le territoire palestinien surpeuplé ont à nouveau semé la mort et transformé un peu plus le camp à ciel ouvert en un champ de ruines.

Une agression de l'armée israélienne, une de plus, sous prétexte d'éliminer des terroristes, est à l'origine de cette séquence meurtrière. À l'origine, les militaires ont organisé un raid aérien ciblé qui a tué deux militants palestiniens, soupçonnés de projeter des attentats anti-israéliens. Aux roquettes envoyées de Gaza en réponse vers le sud d'Israël, faisant cinq blessés, a riposté cette série de tirs. Ils ont touché notamment le camp de réfugiés de Jabaliya au nord de Gaza, en particulier pendant le cortège funéraire accompagnant les deux premiers tués. La majorité des victimes sont évidemment, dans ces zones urbaines, des civils palestiniens.

Si un cessez-le-feu a été conclu le 13 mars, le ministre israélien chargé de la Défense passive a cru bon de démentir tout engagement à cesser ce que l'armée comme le gouvernement nomment des éliminations ciblées, autrement dit des assassinats de militants palestiniens. Quant aux puissances occidentales, notamment la France et les États-Unis, elles se sont bornées à appeler « instamment » à « un retour au calme », et à envoyer consul et ambassadeur assurer de leur solidarité les autorités municipales du sud israélien touché par les roquettes palestiniennes.

Ce qu'auront gagné les dirigeants d'Israël, qui parallèlement continuent sans répit leur politique de colonisation des territoires occupés, c'est de susciter de nouvelles haines au sein des jeunes Gazaouis, et de faire lever de nouveaux militants palestiniens, prêts à tout pour que cesse l'écrasement des leurs, perpétué par Israël avec la complicité des grandes puissances.

Viviane LAFONT

• Grèce

Spéculer, spéculer, il en restera toujours quelque chose

Lundi 12 mars, les ministres des Finances de la zone euro ont annoncé la signature imminente du plan d'aide à la Grèce. Il s'agit d'un prêt de 130 milliards d'euros, auquel le Fonds monétaire international (FMI) devrait participer pour un montant de 28 milliards, ce qui ne devait être confirmé que le jeudi 15 mars.

Pour finaliser ce plan, les créanciers publics (Union européenne et Banque centrale européenne, alliées au FMI) attendaient que le gouvernement grec ait obtenu de ses créanciers privés (banques, fonds de pension, etc.) qu'ils acceptent d'effacer 107 milliards de la dette qu'ils détiennent sur l'État grec. Ce qui fut fait le vendredi 9 mars. Les marchés financiers avaient un peu joué à se faire peur, mais tout rentra dans le rang. Le lendemain, *Le Figaro* titrait « Le sauvetage de la Grèce redonne espoir à l'Europe ».

Ce sauvetage est, comme pour les plans précédents, un



sauvetage des banques. Bien sûr, on évoque dans la presse la « potion amère », en particulier pour les banques françaises, puisque les créanciers vont échanger leurs obligations actuelles en renonçant à 53 % de leur valeur nominale. Mais échanger des titres sans valeur contre d'autres supposés plus fiables, du moins pour le moment, ce n'est pas la pire des situations. D'ailleurs les banques s'y attendaient et cela ne les a pas empêchées de faire des bénéfices, dont six

milliards d'euros pour la BNP par exemple.

L'essentiel, pour le monde de la finance, est tout de même que la Grèce va honorer son échéance de 14 milliards d'euros le 20 mars. La faillite officielle est repoussée à plus tard. Quant aux possesseurs de CDS, ces contrats qui permettent à un créancier d'être remboursé par un tiers si le débiteur n'honore pas ses dettes, ils ne seront pas lésés non plus dans l'opération qui vient

d'avoir lieu. En effet, comme les organismes financiers qui ont « spontanément » apporté leurs titres à l'échange ne représentaient que 85,3 % de la dette, le gouvernement d'Athènes a fait jouer une clause obligeant les récalcitrants, détenteurs d'obligations sous droit grec, à échanger leurs titres. Pour les agences de notation, il s'agit d'un « défaut », une sorte de demi-faillite, qui permet de déclencher le paiement des CDS. On évoque une somme en dessous de trois milliards, mais personne ne sait exactement combien d'argent est en jeu.

Qu'ils aient parié sur la faillite ou contre elle, ou les deux, car un bon spéculateur ne met pas tous ses œufs dans le même panier, les banquiers sont donc gagnants.

Sylvie MARÉCHAL

Pas de « sauvetage » pour les salariés

Parmi les créanciers de droit grec, contraints par le gouvernement d'Athènes à procéder à l'échange des titres, se trouvent des caisses de retraite de salariés. Ainsi les

travailleurs grecs, qui voient déjà leurs pensions amputées par les dernières mesures d'austérité, se demandent maintenant ce qu'ils toucheront, puisque l'échange de titres aura diminué le capital

de leurs caisses de retraite.

Le gouvernement a promis de compenser intégralement les pertes, mais qui peut encore y croire ?

S.M.



• Espagne

Une grève générale le 29 mars À la poubelle la réforme du droit du travail !

Dimanche 11 mars, dans toutes les villes d'Espagne, les manifestations organisées par les syndicats majoritaires UGT et CCOO, suivies par les autres organisations syndicales, pour protester contre la réforme du droit du travail, ont été à nouveau massives. La précédente manifestation avait eu lieu le 29 février dans toutes les villes. Son succès avait redonné le moral à bien des travailleurs.

Le nouveau succès des manifestations du 11 mars montre l'ampleur du mécontentement des classes populaires, face à des mesures qui rendent plus faciles les licenciements et étendent encore la précarité et la baisse des salaires. Sans compter que dans tous les secteurs les budgets des services publics, enseignement, santé et transports, subissent une baisse importante qui se traduira par une régression générale des conditions de vie des travailleurs, des chômeurs, des retraités et de leurs familles.

C'est dans ce contexte que les syndicats, qui jusqu'à présent se contentaient d'organiser des manifestations de protestation, dans l'espoir que s'ouvrent des négociations, ont décidé d'appeler à une journée de grève générale pour le 29 mars prochain. Décision qui a soulevé un tollé dans les rangs du gouvernement.

Les directions syndicales UGT et CCOO ne cherchent pas à engager vraiment la lutte pour faire ravalier au gouvernement et au patronat leur réforme aux conséquences très graves pour l'ensemble de la société. Mais le gouvernement de droite de Rajoy veut éviter le risque qu'une porte s'ouvre pour les luttes de la classe ouvrière.

Face à l'annonce de la journée du 29, visiblement bien accueillie par de nombreux travailleurs, le gouvernement Rajoy vient donc de durcir le ton ; il demande

que cette fois-ci les piquets de grève ne soient pas acceptés mais évacués pour garantir la liberté du travail. Il dit et redit que rien ne sera cédé sur cette réforme, et que tous les budgets des régions (les



«autonomies») continueront d'être révisés à la baisse et leurs effectifs diminués.

Ces menaces destinées à décourager les travailleurs ont à l'inverse toutes les chances d'aboutir à convaincre les plus mécontents et les plus combatifs d'entre eux de la nécessité, dans la foulée de cette grève générale, d'engager des luttes convergentes pour faire reculer pied à pied les patrons des secteurs public et privé. C'est la seule issue pour ne pas payer dramatiquement une crise dont seule la bourgeoisie est responsable.

Jean VALENT

• Italie

Manifestation de la Fiom à Rome

La nécessité d'une riposte ouvrière

Selon la Fiom, la fédération de la métallurgie de la CGIL, le plus grand syndicat italien, ce sont 50 000 personnes qui ont répondu vendredi 9 mars à son appel à manifester à Rome, dans le cadre d'une journée de grève générale de la catégorie.

C'est une grande manifestation ouvrière qui a rempli la place Saint-Jean-de-Latran pour défendre les droits attaqués par le patronat, et en particulier les contrats collectifs et l'article 18 du statut des travailleurs, qui institue une protection contre les licenciements.

Ce qui était notable en revanche était l'absence non seulement des autres confédérations syndicales, mais celle de la CGIL elle-même, au moment où le gouvernement de Mario Monti, qui a succédé à celui de Berlusconi, est à l'offensive. Après avoir commencé son règne en lançant de nouveaux plans d'austérité, Monti a déclaré passer à la seconde étape

censée préparer la croissance de l'économie. Mais comme toujours, à l'unisson du patronat, Monti déclare que ce qui ferait obstacle à la croissance serait le « coût du travail » et notamment la trop grande rigidité du marché de la main-d'œuvre.

Déclarer cela, dans un pays où les différentes formes de contrats précaires se sont multipliées ces dernières années et où une étude récente de l'institut Eurostat a démontré que les salaires sont parmi les plus bas d'Europe, il faut le faire. Pourtant Monti s'est engagé dans une négociation avec les trois centrales syndicales, CGIL, UIL et CISL, pour aboutir, en clair, à cette baisse des salaires.

L'article 18 est aussi en ligne de mire, car il protège du licenciement abusif les travailleurs en CDI des entreprises de plus de 15 salariés. Même si il n'empêche pas vraiment les patrons de faire ce qu'ils veulent, c'est pour eux un symbole à abattre. Et malheureusement, au lieu d'affirmer clairement qu'il n'est

pas question de toucher à ce qu'il reste de droits ouvriers, les grandes confédérations syndicales se prêtent à cette négociation, CGIL comprise, car toutes affirment partager avec le gouvernement et le patronat l'objectif de redonner à l'économie italienne de la compétitivité... même si c'est aux dépens des travailleurs.

La Fiom est aujourd'hui la seule à tenter d'organiser une riposte, en particulier parce qu'elle est directement attaquée dans les usines Fiat, où le PDG Marchionne lui dénie l'exercice des droits syndicaux parce qu'elle n'a pas signé les accords d'entreprise qui y instituent un véritable régime d'exception. Mais c'est bien une vaste riposte, venant de l'ensemble de la classe ouvrière, qui s'imposerait aujourd'hui contre les attaques concertées d'un patronat et d'un gouvernement qui, sous prétexte de crise, veulent réduire à néant des années de conquêtes ouvrières.

André FRY

Le mouvement No-TAV résiste

Depuis des années, dans la vallée de Suse qui relie le Piémont à la France, c'est un véritable mouvement populaire qui s'oppose de façon déterminée à la construction du tunnel de la ligne à grande vitesse Lyon - Turin, la TAV (treno ad alta velocità, TGV en italien).

Travailleurs salariés, jeunes, ou bien montagnards méfiants devant l'intrusion des engins, tous se retrouvent pour dire « non à la TAV », bloquant les chantiers, occupant l'autoroute, s'affrontant avec la police.

On retrouve dans les arguments des No-TAV toutes sortes de choses, y compris des prises de position réactionnaires. Mais ce qui fait l'unanimité du mouvement est au fond une défiance à l'égard de toutes les entreprises de l'État italien, une défiance profondément fondée. Ils dénoncent les milliards consacrés à cette ligne à grande vitesse dont la plupart d'entre eux ne bénéficieront pas, alors que les transports locaux servant à la population sont, comme dans toute l'Italie, décadents. Ils dénoncent le fait que des mafias patronales, et des mafias au sens propre, vont trouver là le moyen de s'enrichir sans même qu'on soit assuré que les travaux servent vraiment.

Quant aux assurances données par les autorités, personne n'y croit et on comprend pourquoi. La vallée, étroite, est déjà traversée par une ligne ferroviaire, différentes routes et un énorme viaduc autoroutier : faudra-t-il voir se dresser un nouveau viaduc pour la ligne TGV ? Il est impossible pour le moment de le savoir, et impossible de se fier aux assurances données sur l'absence de nuisances à attendre de ces travaux. Alors les No-TAV sont

décidés à les combattre jusqu'au bout et on ne peut que les comprendre et s'en sentir solidaire.

Le gouvernement Monti, lui, a déclaré que la TAV doit se faire, envers et contre tout, et malgré l'opposition de la population : il en va de son autorité, et aussi de ses relations avec ses voisins européens, la France en particulier, impliquée dans les travaux du Lyon - Turin. Mais avec les No-Tav, Monti n'est pas au bout de ses peines.

A. F.

La libre circulation... Où ça ?

La libre circulation des personnes dans l'Union européenne tend à devenir un mythe. Témoin la petite guerre permanente que se livrent les polices française et italienne à la frontière des deux pays, se renvoyant de part et d'autre les étrangers qu'elles estiment n'être pas en possession des documents nécessaires. Moyennant quoi les clandestins en question cherchent à passer la frontière soit en train, en tentant d'échapper aux contrôles, soit en passant un col à pied, soit même en empruntant au péril de leur vie, toujours à pied, un tunnel ferroviaire.

Outre le traitement scandaleux souvent réservé aux étrangers contrôlés,

ces interventions policières provoquent régulièrement des retards de trains. Ainsi le 7 mars le train Milan-Paris a été retardé d'abord de deux heures, des sans-papiers ayant été repérés dans le tunnel ferroviaire du Fréjus, et les polices française et italienne se renvoyant la politesse pour intervenir. Arrivé finalement à Lyon, le train ne pouvait plus être acheminé sur la voie à grande vitesse, en travaux la nuit. Il a donc dû emprunter une voie normale et n'est arrivé à Paris qu'à six heures du matin, au lieu de 23 heures prévu la veille.

L'Europe est paraît-il une terre de liberté... en tout cas pas celle de circuler.

N. C.